

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

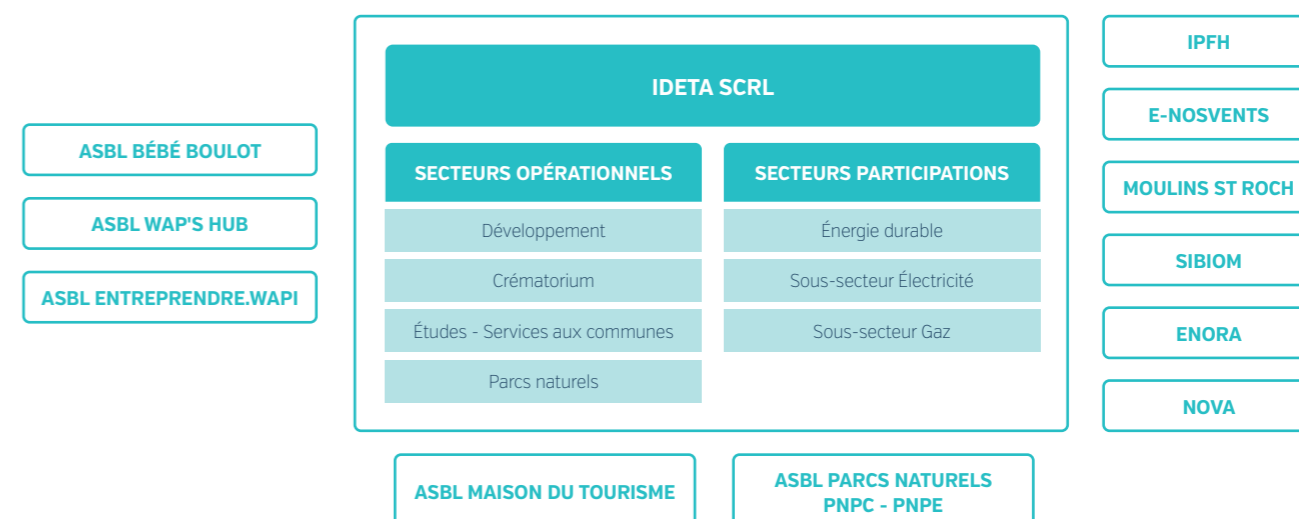
**IDETA** - AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

# TABLES DES MATIÈRES

<b>I. IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES</b>	<b>5</b>
<b>II. INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DES ENTREPRISES</b>	<b>7</b>
1. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	7
2. COMMERCIALISATION DE TERRAINS INDUSTRIELS	12
3. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	13
<b>III. ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES</b>	<b>15</b>
1. ENTREPRENDRE.WAPI	15
2. WAP'S HUB	20
3. COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE / INTERREG	22
4. CAMPUS NUMÉRIQUE	23
<b>IV. SERVICES AUX CITOYENS</b>	<b>25</b>
1. MAISONS D'ENFANTS - ASBL BÉBÉ BOULOT	25
2. CREMATORIUM LES BLANCS ARBRES (FRASNES)	26
<b>V. TRANSITION ENERGETIQUE</b>	<b>29</b>
1. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES	29
2. SMART RÉGION - SUPPORT AUX COMMUNES	33
3. GESTION DES PARTICIPATIONS	33
<b>VI. VALORISATION DU TERRITOIRE ET SERVICES AUX COMMUNES</b>	<b>35</b>
1. DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME DE SERVICES AUX COMMUNES	36
2. MISE EN PLACE D'ACTIONS COLLECTIVES FÉDÉRATRICES ET MOBILISATRICES	36
3. INTEGRATION DES STRATÉGIES LOCALES DANS UNE VISION GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	37
4. ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PRIVÉS	37
<b>VII. GOUVERNANCE TERRITORIALE</b>	<b>43</b>
<b>VIII. SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION</b>	<b>47</b>
1. BILAN SOCIAL	47
2. CHARGE NETTE DE RÉMUNÉRATION	49
3. AFFECTATION DES RESSOURCES	49
4. RECRUTEMENTS ET DÉPARTS	50
5. FORMATION CONTINUE	50
<b>IX. IDETA - INSTANCES</b>	<b>51</b>
<b>X. ANNEXES</b>	<b>52</b>

# 1

## IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES





## 2

# INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

## 1. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Au cours de l'année 2020, les chantiers de développement des infrastructures économiques se sont poursuivis, de même que la redynamisation de parcs d'activités économiques (PAE) anciens et la création de bâtiments d'accueil pour les entreprises.

Les investissements se sont élevés à 12,5 millions € en 2020 se répartissant en :

- Bâtiments d'accueil d'entreprises: 3 millions €
- Aménagement des parcs d'activités économiques: 9,2 millions €
- Redynamisation d'anciens parcs d'activités économiques: 0,3 millions €

Les études et procédures administratives se sont poursuivies tant en aménagement du territoire pour le développement de nouveaux PAE qu'en études, procédures et dossiers d'exécution pour la mise en œuvre de nouveaux PAE et de nouveaux bâtiments d'accueil pour les entreprises.

### AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



#### TOURNAI OUEST 3

Le PAE de Tournai Ouest 3 était très attendu au vu de la saturation de ce pôle et des demandes croissantes des investisseurs. À la fin de l'année 2020, 16 ha étaient déjà vendus et 28 ha en option. Deux entreprises ont démarré leur activités en 2020 et cinq autres ont déposé leur permis.

Pour optimiser la mobilité de ce pôle, la voirie d'accès assurant la liaison du PAE au réseau autoroutier via un nouveau giratoire sur la chaussée de Lille, a été ouverte à la circulation fin juin 2020. C'est un axe important qui permet une liaison directe et optimale des personnes et des charrois des PAE de Tournai Ouest vers le réseau autoroutier, en préservant les centres urbains et ruraux situés à proximité. Ce chantier financé par les fonds FEDER a été réceptionné en septembre 2020.



Une seconde phase de travaux, démarrée en septembre 2019, s'est poursuivie au cours de l'année 2020. La fin de ce chantier initialement prévue pour décembre 2020 a été postposée à mars 2021 en raison des mesures liées à la lutte contre le coronavirus et aux difficultés qu'elles engendrent. Outre la mise à disposition de 25 ha complémentaires de parcelles commercialisables, cette phase de travaux permettra d'assurer la liaison vers Tournai Ouest 2 grâce à l'aménagement de la voirie sous l'autoroute A17 et la redynamisation de la rue du Châte Vert.

Au total, le montant global des investissements pour les acquisitions, les études et l'aménagement de la première phase du PAE de Tournai Ouest 3, de la voirie d'accès et du giratoire sera de l'ordre de 28 millions € dont plus de 21,6 millions € ont été investis jusque fin 2020.





### PECQ PONT BLEU

Le PAE de Pecq Pont Bleu permettra la commercialisation d'une superficie de 17 ha également très attendue par les investisseurs compte tenu de la localisation stratégique au Nord-Ouest de Tournai.

Le Comité d'acquisition d'immeubles est en cours de négociation avec les propriétaires des terrains afin d'entamer les procédures d'acquisition. Les travaux d'aménagement interviendront dès clôture des acquisitions.

### ORIENTIS 3 (GHISLENGHIEN)

Bien que le démarrage des travaux d'aménagement de la deuxième phase du PAE d'Orientis 3 était planifié pour octobre 2020 suite à l'octroi du permis et à l'attribution du marché de travaux, ce projet qui est retenu par le Gouvernement wallon pour un financement alternatif dans le cadre du programme SOWAFINAL 3, est toujours en attente des accords de financements du Gouvernement. Ce chantier devrait démarrer dès que le budget prévu aura fait l'objet d'un engagement budgétaire.

### POLARIS (PÉRUWELZ-BELCÉIL)

En coordination avec le SPW Mobilité & Infrastructure, un dossier de permis d'urbanisme a été élaboré pour la création d'une voirie permettant d'assurer la liaison de la partie située au sud du PAE directement à la future voirie de contournement.

Les études pour la mise en œuvre des mesures compensatoires exigées lors de la modification du plan de secteur ont été menées. Elles consistent en travaux d'égouttage pour le hameau de la Boiterie à Péruwelz et l'aménagement d'une liaison cyclo-piétonne à Basècles.

### QUALITIS

Afin de compléter l'offre de parcelles commercialisables à Enghien, un dossier a été préparé en 2020 pour l'équipement en moyenne tension des rues Lemaître et Van Diest.

Le permis a été octroyé et la procédure de marché public est finalisée. Le dossier est en attente de l'accord de principe de la subsidiation pour le démarrage des travaux. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 550.000 € HTVA.

### DELTA ZONE (ANTOING)

Le projet de Plan Communal d'Aménagement Révisionnel visant à créer un parc d'activités économiques de 22 ha nets en bordure de la RN52 a été adopté définitivement par le Conseil Communal d'Antoing en 2020. Cependant, devant la complexité liée à l'acquisition des parcelles propriété de la SNCB et à la prise en charge de leur dépollution, la commune a postposé le dépôt auprès du Gouvernement wallon.

Les études relatives à la rédaction du dossier de périmètre de reconnaissance économique ont été entamées fin 2020.



### PROJET DE REQUALIFICATION

#### TOURNAI OUEST 1

La rue de la Terre à Briques est l'axe de circulation principal de circulation de Tournai Ouest 1 et est soumise à un charroi lourd. Sa dégradation nécessitait un renouvellement complet du revêtement et des structures de fondation. Les contacts initiés en 2019 avec le SPW Mobilité et Infrastructure, gestionnaire de cette voirie, ainsi qu'avec ORES désireux de renforcer son offre énergétique sur Tournai Ouest, ont conduit au lancement d'une procédure de marché public conjoint. Les travaux de ce chantier ont démarré en octobre 2020 après réalisation au préalable, par les divers gestionnaires de réseaux, de réparations, mise à niveau et renforcement de leurs équipements.

Le projet intègre des pistes piétonnes et cyclables pour permettre une mobilité douce. Ce dossier est cofinancé par IDETA, le SPW Mobilité et Infrastructures et ORES. Le montant adjudgé des travaux est de 2.143.278 € hors TVA.

#### PRÉPARATION DES FUTURS PARCS À L'HORIZON 2025

Tout en poursuivant les chantiers déjà entrepris, les procédures de localisation de nouveaux parcs d'activités économiques se sont poursuivies avec:

- Le dépôt du projet de révision de plan de secteur visant la création du PAE de Leuze Europe 3 [en contiguïté avec Leuze Europe 2] d'une superficie de 30 ha.
- La localisation des extensions de PAE sur Lessines, Frasnes, Bernissart, Silly qui feront l'objet dans un premier temps de l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur à soumettre aux autorités régionales.

Des réflexions ont également été menées pour relocaliser les superficies des projets de développement identifiées dans les plans prioritaires mais qui ne pourront pas se concrétiser. Le déficit de près de 200 ha en espaces dédiés au développement économique de la Wallonie picarde reste donc toujours d'actualité.

La Déclaration de Politique Régionale vise notamment à réduire la consommation du sol faite au détriment des zones agricoles et à développer des activités là où elles sont déjà présentes. La Wallonie picarde dispose de peu de sites à réhabiliter, ce qui complexifie encore davantage les possibilités de déploiement de nouvelles infrastructures de développement économique.



## TOURNAI CRÉATION DU TECHNOPOLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans ce contexte, IDETA a acquis fin 2020 le site des anciens Ateliers Louis Carton à Tournai. Il s'agit d'y développer un «technopôle» dédié au développement de l'économie circulaire et d'en faire un centre de référence en Wallonie picarde.

Les 8 hectares acquis sont partiellement désaffectés depuis 2016. Toutefois, le site situé le long de l'Escaut est contigu au Centre Technologique International de la Terre et de la Pierre, spécialisé dans le traitement et la valorisation de matières solides dans une logique d'économie circulaire.

La création d'un pôle d'activités économiques dédié à l'économie circulaire favorisera le développement d'un écosystème réunissant tous les acteurs de la chaîne de valeurs, qu'ils soient publics ou privés, capables d'initier cette transition en Wallonie.

Véritable centre de référence de l'économie circulaire, le technopôle aura pour vocation d'accompagner le tissu économique et entrepreneurial de la région. Recherche appliquée, sensibilisation, mise en réseau, soutien et conseil aux entreprises...L'accompagnement favorisera l'émergence de nouveaux processus de production/ consommation et contribuera à la réduction de l'impact sur les ressources.

Facteur de croissance, l'écosystème offrira des infrastructures adaptées aux entreprises et sera créateur de nouveaux emplois. Premier pôle de ce type, il donnera une impulsion déterminante à la mise en œuvre d'une dynamique d'économie circulaire en Wallonie picarde, et plus globalement en Wallonie.

## CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Les subsides accordés dans le cadre du programme FEDER 2014-2020 ont permis à IDETA de poursuivre son programme de développement et de consolidation de ses infrastructures d'hébergement pour les entreprises à Tournai et Enghien.



### TECHNICITÉ À TOURNAI

Le complexe de TechniCité situé au cœur de Tournai s'est finalisé en 2019 et est en exploitation.

L'investissement d'IDETA dans ce dossier est de l'ordre de 10.000.000 € et a été co-financé par le FEDER et le PLAN MARSHALL.



## EXTENSION DE LA LANTERNE À ENGHIEU

Dans le parc d'activités économiques Qualitis à Enghien, les extensions se sont poursuivies avec le démarrage du chantier de construction de 3 halls relais initialement planifiés au cours du premier semestre mais postposés à la fin août 2020 en raison des difficultés liées à la COVID, au manque de personnel et aux difficultés d'approvisionnement des fournitures.

Les trois halls ont une superficie de 300 m<sup>2</sup> et comportent chacun de grands bureaux. Ils complètent les infrastructures de La Lanterne et de La Petite Lanterne déjà disponibles pour les entreprises. Pour rappel ces infrastructures ont été rendues possibles grâce à un renforcement budgétaire du programme FEDER.

## ALPHA, INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL DE JEUNES ENTREPRISES À POLARIS

Le PAE de Polaris finalisé en 2019 comporte maintenant une infrastructure d'accueil pour jeunes entreprises qui permet d'héberger jusque 11 sociétés. Ce bâtiment a été conçu pour atteindre de hautes performances énergétiques tout en assurant un excellent confort et une souplesse aux utilisateurs, il comporte 8 bureaux et 3 halls relais d'une superficie de 225m<sup>2</sup> accompagnés d'un bureau en lien avec le centre d'entreprises. Il marque l'entrée du PAE dont il constitue une balise.

Le chantier, démarré fin 2019, a été finalisé en novembre 2020. Le montant des travaux est de l'ordre de 2.400.000 € HTVA. Ceux-ci ont été financés dans le cadre du Décret du 2 février 2017 relatif au développement des PAE.



## 2. COMMERCIALISATION DE TERRAINS INDUSTRIELS

En termes de ventes de terrains, IDETA a réalisé de très bons résultats en 2020 et poursuit la tendance positive enregistrée en 2019. Une légère augmentation des superficies des parcelles vendues est même à constater avec près de deux hectares supplémentaires par rapport à l'année 2019.

Le total des ventes dans nos parcs d'activités économiques (PAE) s'élève ainsi à près de 19 ha, représentant 11 dossiers d'implantation d'entreprises distincts et un chiffre d'affaires total de 7.354.745 €.

PAE CONCERNÉ	SUPERFICIE PARCELLE EN M <sup>2</sup>	EMPLOI POTENTIEL
Leuze-Europe 2	4.805	30
Lessines Ouest	29.563	-
Orientis 2	306	0
Orientis 3	7.862	40
Orientis 4	90.779	500
Frasnes	6.205	12
Polaris	12.711	26
Tournai Ouest 3	46.625	75
<b>Total</b>	<b>198.856</b>	<b>683</b>

## 3. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Durant l'année 2020, nous avons connu une légère décroissance du nombre de locations d'infrastructures économiques.

Pas moins de 85 entreprises totalisant plus de 315 emplois ont loué un hall-relais ou des bureaux dans nos bâtiments.

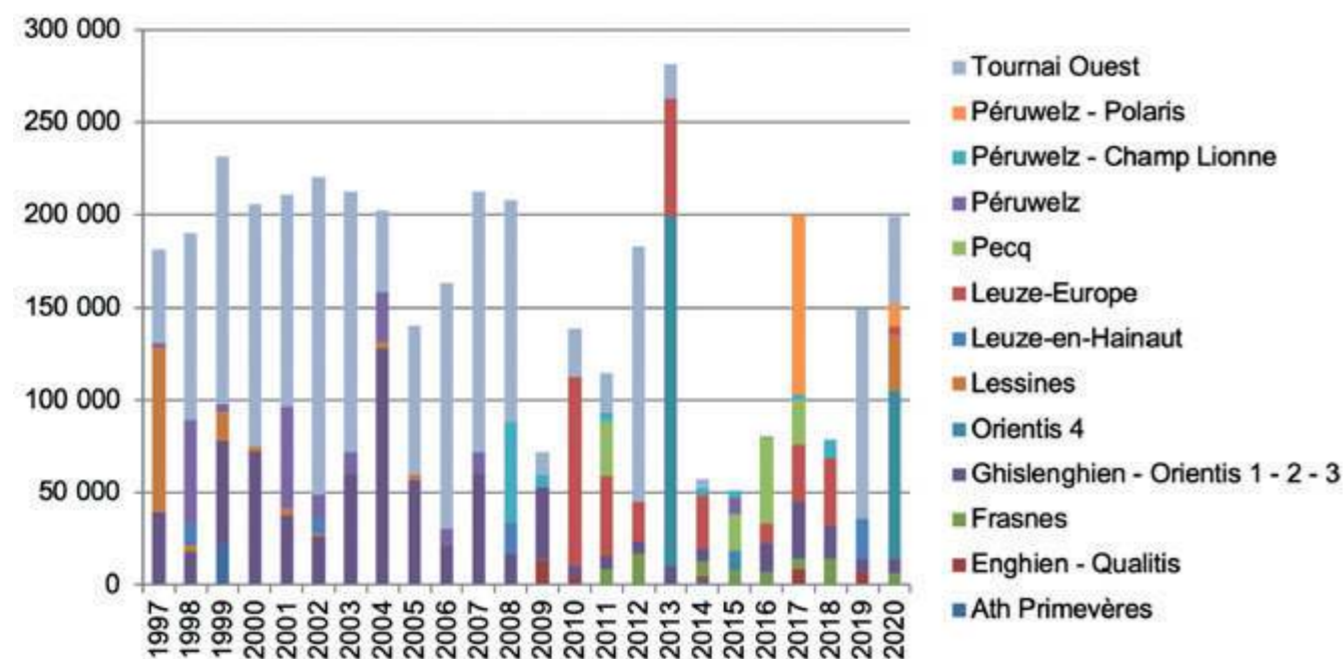
2020	TOURNAI OUEST	TOURNAI CENTRE	FRASNES	PERUWELZ	ORIENTIS	QUALITIS	TOTAL
# entreprises hébergées (moyenne)	19	17	13	1	17	18	<b>85</b>
# emplois hébergés (moyenne)	79	41	42	9	74	70	<b>316</b>
Tx d'occup. moyen - HR	100%	80%	69%	100%	81%	63%	<b>82%</b>
Tx d'occup. moyen - CE	84%	36%	96%	Prévu en 2021	91%	67%	<b>75%</b>

La crise sanitaire a impacté négativement les locations, essentiellement dans les centres d'entreprises. IDETA a pris des mesures d'urgence en faveur des entreprises en difficulté lors de cette crise. Outre un accompagnement spécifique, l'Agence a également instauré un moratoire sur les loyers ainsi que des facilités de paiement afin d'aider les entreprises locataires de nos infrastructures à faire face aux difficultés financières induites par la crise.

IDETA a également vendu deux bâtiments dans le courant de l'année écoulée.

Le centre d'entreprises Alpha sur le PAE de Polaris à Péruwelz sera commercialisable à la mi-mars 2021.

### Évolution annuelle des ventes par PAE







# 3

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

L'action d'IDETA en matière d'animation économique est essentiellement assurée au travers de quatre outils :

- Entreprenre.Wapi
- Wap's Hub
- Campus Numérique de Wallonie picarde
- Coopération transfrontalière/Interreg.

### 1. ENTREPRENRE.WAPI

Entreprenre.wapi a été mise en place en février 2016 grâce à l'intervention du Fonds européen de développement économique régional (FEDER). Elle regroupe les activités d'animation économique qu'exerçaient individuellement les agences de développement IDETA et IEG, le fonds d'investissement Wapinvest et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde. Fin 2019, le partenariat s'est vu enrichi par l'arrivée de l'Eurometropolitan e-Campus parmi ses cinq partenaires principaux.

L'objectif de l'agence est l'accompagnement individuel des startups, des PME et des entreprises de Wallonie picarde afin de faciliter la création d'emplois et le développement de valeur ajoutée au sein du territoire. Entreprenre.wapi concentre ses efforts sur 7 axes :

- l'aide à la création d'entreprises ;
- l'aide au développement des entreprises ;
- l'accompagnement spécifique des entreprises à haut potentiel de croissance et à forte rentabilité ;
- l'intelligence stratégique ;
- l'aide à la gestion des consommations et productions énergétiques ;
- le diagnostic subsidié abordant l'efficacité énergétique, les gaz fluorés et l'économie circulaire ;
- le développement de la filière circuit-court alimentaire en Wallonie picarde.

Entreprenre.wapi aide les entreprises et porteurs de projets dans la réalisation de diagnostics, de plans d'actions, de business plan, etc.

L'accompagnement d'Entreprenre.wapi s'adresse préférentiellement aux entreprises qui présentent un potentiel en termes de création d'emplois, d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, ou encore aux entreprises présentant un caractère innovant.

En 2020, ce sont 31 nouveaux porteurs de projets, startups, PME et entreprises de Wallonie picarde qui ont été en contact avec l'équipe d'accompagnement et ont bénéficié d'un diagnostic sur les 6 axes d'accompagnements. Pour 50 porteurs de projets, startups, PME et entreprises, une feuille de route permettant l'identification des besoins en accompagnement et des plans d'action à mener a été établie. C'est ainsi que 124 plans d'actions ont pu être réalisés en 2020.

	CREATION	DEVELOPPEMENT	INTELLIGENCE STRATEGIQUE	SUPER ACHIEVERS	TRANSITION ENERGETIQUE	ECONOMIE CIRCULAIRE	TOTAL
DIAGNOSTIC	3	0	13	5	6	4	31
FEUILLE DE ROUTE	1	8	13	14	13	1	50
PLAN D'ACTION	42	9	19	32	22	0	124



En parallèle aux accompagnements individuels, Entreprendre.wapi a mis en place des ateliers collectifs sur différentes thématiques développées dans chaque axe, notamment:

- **Accompagnement collectif à la création**

Malgré les contraintes et les impacts liés à la crise de la COVID, la cellule «Création» a pu maintenir avec succès l'organisation de deux saisons d'accompagnements collectifs «Hypothèse» et «Thèse».

Un nombre important d'accompagnements individuels ont pu être réalisés grâce à l'adaptabilité des business developer ainsi qu'à l'apparition de nouveaux outils permettant un suivi à distance efficace.

Les partenariats et collaborations avec les équipes d'IDETA, d'IEG, du Waps'Hub, du fonds d'investissement régional WAPINVEST ainsi que des autres cellules d'accompagnement (Progress, Smart, Azimut, ...) ont été renforcés afin de créer un maillage bien ancré permettant aux porteurs de projets et aux start-ups de faire face au contexte tumultueux de cette année.

Les diverses synergies ont également permis à certains participants des accompagnements collectifs de s'intégrer dans des événements d'entreprenariat tels que le Coopérathon 2020, le Concours Wap'Innov ainsi que diverses webconférences issues du secteur.

De nouveaux outils et méthodologies sont venus enrichir les parcours d'accompagnement collectif, par exemple: Value Proposition Canvas, Cercle d'or, Process communication, BMC résilience, ... Car le maître mot pour tous était l'adaptabilité par l'([in]formation active.

De nouveaux médias tels que des capsules YouTube ont permis une flexibilité et de l'élargissement dans la manière de communiquer du contenu d'accompagnement.

2020 aura vu l'activité transmuter face à la crise mais maintenir le cap des objectifs FEDER.

- **Accompagnement collectif à l'Intelligence Stratégique**

#### A. Pôle de formations en Intelligence Stratégique

Le pôle de formations en Intelligence Stratégique était précédemment organisé par l'ancienne AEI, actuellement englobée dans la SOWALFIN. La volonté de la SOWALFIN n'étant plus de donner des formations gratuites, l'action d'Entreprendre.wapi a porté sur des accompagnements collectifs par thème relatif à l'Intelligence stratégique. Le premier thème porte sur la cybersécurité et la cybercriminalité.

En cette période de pandémie dans laquelle la transition numérique s'accélère (télétravail, ventes en lignes, échanges de données, ...), on ne compte en effet plus les sociétés et infrastructures hackées. Nos entreprises sont, à ce jour, vulnérables.

Le focus particulier sur la cybersécurité en partenariat avec l'Ee-Campus permet en outre d'activer un autre levier de l'Intelligence Stratégique, à savoir l'influence et l'utilisation des réseaux professionnels et de connecter tout un écosystème: Entreprendre.wapi, Ee-Campus, les centres de recherche [Multitel...], les entreprises du territoire actives dans le secteur de la transition numérique et de la protection des systèmes informatiques.

#### B. Accompagnements individuels et suivi/création de grappes d'entreprises

Nous avons poursuivi les accompagnements individuels et initié de nouveaux accompagnements.

La thématique des grappes d'entrepreneurs semble toujours pertinente bien que difficile à mettre en place. Si l'idée semble belle, sa mise en place est énergivore et l'intérêt des participants s'estompe rapidement.

Nous restons cependant persuadés qu'une des forces intéressantes d'Entreprendre.wapi est son réseau. Point central du business en Wallonie picarde, Entreprendre.wapi a la capacité de mettre des entreprises en réseau pour leur permettre de se développer, de se former ou de créer des synergies.

- **Accompagnement collectif à la gestion des consommations et productions énergétiques**

Au cours de l'année 2020, hormis les accompagnements individuels, plusieurs ateliers ont été organisés afin d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique avec comme objectif de les faire consommer moins, mieux et autrement. Lors des ateliers, les services d'Entreprendre.wapi sont présentés à toutes les entreprises et plus spécifiquement, les services en transition énergétique et en économie circulaire.

Etant donné la situation exceptionnelle due au coronavirus, l'équipe a dû adapter son organisation. Que ce soit par la tenue de réunions en respectant toutes les normes préconisées, l'organisation de vidéoconférences ou encore d'ateliers sous forme de webinaires.

Au cours du second semestre, des entreprises ont pu être rencontrées individuellement. Les business developer ont axé leur activité sur l'accompagnement individuel des entreprises, l'information sur les projets de Communauté d'Energie Renouvelable (CER), le développement d'actions mêlant la transition énergétique et numérique ainsi que la veille.

- **Transition numérique et énergétique**

Le service «transition énergétique» a pour objectif de développer la thématique de l'impact du numérique sur la consommation énergétique. Un marché a été passé avec un prestataire pour intervenir lors de webinaires et ateliers:

- 20/10/20: webinaire «un autre regard sur le numérique» - impacts énergétiques et environnementaux.
- L'objectif était d'aborder les impacts via quelques chiffres clés et ordres de grandeur de l'IT et des équipements et voir comment diminuer son impact.
- 24/11/20: atelier «numérique responsable» par visioconférence.  
Initialement prévu sous forme d'atelier, ce module était une mise en pratique. L'objectif était d'accompagner les entreprises à identifier des pistes d'actions à mener en interne [garder plus longtemps ses équipements, quels équipements choisir pour diminuer les consommations etc.]. Passé en vidéoconférence, tout a été mis en œuvre pour être le plus interactif possible.

Hormis les webinaires, plus de 35 entreprises ont participé à nos séances collectives.

Par ailleurs, une grande partie des activités concerne l'accompagnement individuel des entreprises.

- **Accompagnement économie circulaire**

*«La situation initiale de notre économie est celle d'une économie majoritairement linéaire (on extrait, on transforme, on utilise, on jette) fortement exposée à la raréfaction des ressources et aux fluctuations de prix. L'économie circulaire vise à faire face à la raréfaction des ressources en prévoyant (par la conception des produits) et en assurant (par la réutilisation, le remanufacturing et le recyclage) leur remise à disposition une fois la fin de vie des produits atteinte».*

C'est dans ce cadre que l'équipe des référents bas carbone d'Entreprendre.wapi a, durant cette année 2020, accompagné des entreprises dans la détection d'opportunités en économie circulaire en leur sein.

Hormis ces accompagnements, une réflexion a été entamée avec les acteurs structurants (le Centre Terre et Pierre, IPALLE, IDETA, IEG) de la Wallonie picarde sur: un plan stratégique de déploiement de l'économie circulaire au sein du territoire s'inscrivant dans le cadre du plan «Circular Wallonia» du Ministre wallon de l'Economie.

Entreprendre.wapi a également soutenu le concours «Les trophées de la mode circulaire» organisé par la Métropole Européenne de Lille, en partenariat avec l'ADEME, la Région Hauts-de-France, Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design et l'agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Ce concours avait pour objectif de récompenser les start-ups et les entreprises qui innovent pour réduire l'impact écologique de la filière mode et habillement.

- **Accompagnement collectif Super Achievers**

Certaines entreprises réalisent d'excellentes performances alors que d'autres éprouvent de grandes difficultés à se développer ou tout simplement à survivre. Les premières sont qualifiées de «super achievers».

Entreprendre.wapi s'emploie à stimuler et accompagner les «super achievers» sur le territoire de Wallonie picarde. Cette action s'articule de façon schématique autour de 4 axes: l'identification des «super achievers» (la partie prospection proactive), l'accompagnement généraliste, l'organisation d'événements et la communication.

L'identification, la sensibilisation et la mobilisation des entreprises continuent de se faire par le biais d'organisations ayant un contact privilégié avec les entrepreneurs: l'UEBA (Union des Entreprises du Bassin d'Ath), Digital Attraxion, le SIRRIS, le MIC (Microsoft Innovation Center), l'AdN (l'agence du numérique), l'AWEX, l'ONEM, la SOWALFIN, l'Eurométropole et par le biais des partenaires d'Entreprendre.wapi (les intercommunales IDETA et IEG, WAPINVEST et la CCIWAPI). Des contacts privilégiés sont maintenus avec les pôles de compétitivité Logistics in Wallonia, Wagrallim et Skywin et le projet INTERREG Fast to Market.

Les services d'Entreprendre.wapi sont aussi systématiquement présentés aux entreprises qui contactent l'une des deux intercommunales pour des demandes relatives à l'acquisition de terrains ou à la location de bâtiments industriels ou de bureaux.

Dans le même ordre d'idée, Entreprendre.wapi travaille en étroite collaboration avec WAPINVEST afin d'aider les entreprises à trouver des moyens de financements. Les services d'Entreprendre.wapi sont proposés à toutes les entreprises qui introduisent une demande de financement. Enfin, toutes les entreprises qui éprouvent des difficultés de remboursement de crédit font l'objet d'un accompagnement obligatoire.

Entreprendre.wapi participe également au développement du nouveau quartier numérique de Wallonie picarde [5.000 m<sup>2</sup>] et du pôle de formation Eurometropolitan e-campus (enjeu de développement de la Wallonie picarde) par le biais de l'organisation d'ateliers et l'accompagnement d'entreprises spécialisées dans le secteur du numérique. Les synergies sont recherchées avec les incubateurs numériques de Lille et de Kortrijk, réunis au sein de Digital Eurometropolis, premier réseau Eurométropolitain des écosystèmes numériques. Le soutien de DIGITAL WALLONIA pour l'organisation d'activités de sensibilisation à l'industrie 4.0 en lien avec le programme Made Différent a été prolongé pour 2020.

Le projet a bien entendu été fortement impacté par la crise de la COVID 19, le confinement qui a suivi et les conséquences sur l'activité économique. L'équipe des business developers s'est très rapidement adaptée au confinement et s'est familiarisée/professionnalisée dans l'organisation de réunions en distanciel. Il est cependant plus difficile de mobiliser les entrepreneurs pour des réunions, ateliers. Spécifiquement dans le contexte de la crise COVID 19, diverses initiatives ont été initiées :

- Suivi du moratoire sur les loyers et du plan d'apurement personnalisé avec l'ensemble des entreprises locataires de bureaux et halls-relais des intercommunales IEG et IDETA.
- Introduction et suivi des dossiers de moratoires de crédits.
- Suivi et communication des mesures régionales et fédérales d'aides aux entreprises.
- Dans le cadre de la crise, Entreprendre.wapi a été autorisée à étendre le champ d'intervention aux commerçants, fortement impactés par la crise de la COVID 19. Entreprendre.wapi s'est ainsi rapprochée des Agences de Développement Local (ADL).

Sur le premier semestre 2020 Entreprendre.wapi a organisé ou pris part aux événements suivants :

- Visite du site du SIRRI à Courtrai qui mène des activités de recherche appliquée en étroite coopération avec l'industrie.
- Préparation du COOPERATHON 2020.

Sur le deuxième semestre 2020 Entreprendre.wapi a organisé ou activement pris part aux événements suivants :

- Concours Wap'Innov. Action de valorisation de l'innovation sur le territoire, organisé en collaboration avec la télévision régionale Notélé.
- Le COOPERATHON 2020 s'est déroulé du 1er octobre au 19 novembre 2020. Ce concours est destiné aux entrepreneurs, étudiants, développeurs, designers, professionnels et experts souhaitant passer de l'idée à l'action.
- Webinaire Business Intelligence «Exploitez vos données et boostez votre activité» en collaboration avec WAVENET.
- Webinaire sur le numérique responsable: «Comment agir dans mon entreprise et diminuer mon empreinte numérique ?», organisé par Entreprendre.wapi, Green IT et l'INR (Institut du Numérique Responsable).
- Webinaire «Venez partager votre vision de l'incubateur, vos ambitions et vos envies, grâce à un atelier participatif, mêlant méthodes de créativité et intelligence collective».
- Mise en place d'ateliers sur la transformation numérique, en partenariat avec la SOWALFIN. L'objectif étant de décliner le programme accélérateur et de proposer certains modules à un panel plus large.
- Entreprendre.wapi assure également une présence lors d'événements pertinents sur son territoire tels que ceux mis en place par la CCIWAPI, le CHOQ, etc. En cette période de COVID 19, de nombreux événements ont été annulés, reportés ou organisés en distanciel.

#### • Accompagnement collectif au Développement

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi le travail afin d'améliorer la visibilité d'Entreprendre.wapi et en faire un acteur incontournable de l'accompagnement économique sur le territoire de la Wallonie picarde. La satisfaction affichée par les entreprises accompagnées a également permis d'augmenter notre notoriété au sein du monde économique régional.

Même si les deux premiers mois de 2020 ont été très encourageants en termes de nouveaux dossiers à traiter en matière de développement, la situation sanitaire liée à la COVID 19 a fortement impacté les activités des acteurs économiques, nous obligeant à repenser notre accompagnement pour être au plus proches des entreprises du territoire.

Face à cette situation inédite, notre proximité avec les entreprises accompagnées nous a permis de rester en contact régulier avec elles, de répondre à leurs questions et de les orienter vers les dispositifs d'aides proposées par les différents niveaux de pouvoirs. Des actions spécifiques ont également été mises en place pour les aider à faire face à la crise: recherche et partage d'informations, proposition de moratoires aux entreprises hébergées dans nos locaux, renvoi vers des structures d'accompagnements financiers, ouverture de nos accompagnements à une nouvelle «clientèle»: indépendants, HORECA, commerces, etc.... De plus, un relais au 1890 a été mis sur pied notamment pour la transmission d'informations sur les aides mises en place.

Par ailleurs, notre bonne connaissance du tissu économique a également permis d'organiser la mise en relation entre les entreprises susceptibles de travailler ensemble durant cette crise.

#### • Projet Food'Wapi

Le projet Food'Wapi, facilitateur de circuits courts alimentaires sur le territoire de la Wallonie picarde, offre la possibilité aux producteurs, artisans transformateurs, commerçants, restaurateurs et distributeurs, de créer ou de développer leur(s) activité(s). Il permet à la fois aux porteurs de projet de se connecter à ce réseau par la mise en œuvre de workshops et événements mais également d'être accompagnés dans la création ou le développement de leurs activités dans un objectif de création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire. L'objectif des accompagnements est d'appréhender la faisabilité économique des différents projets.

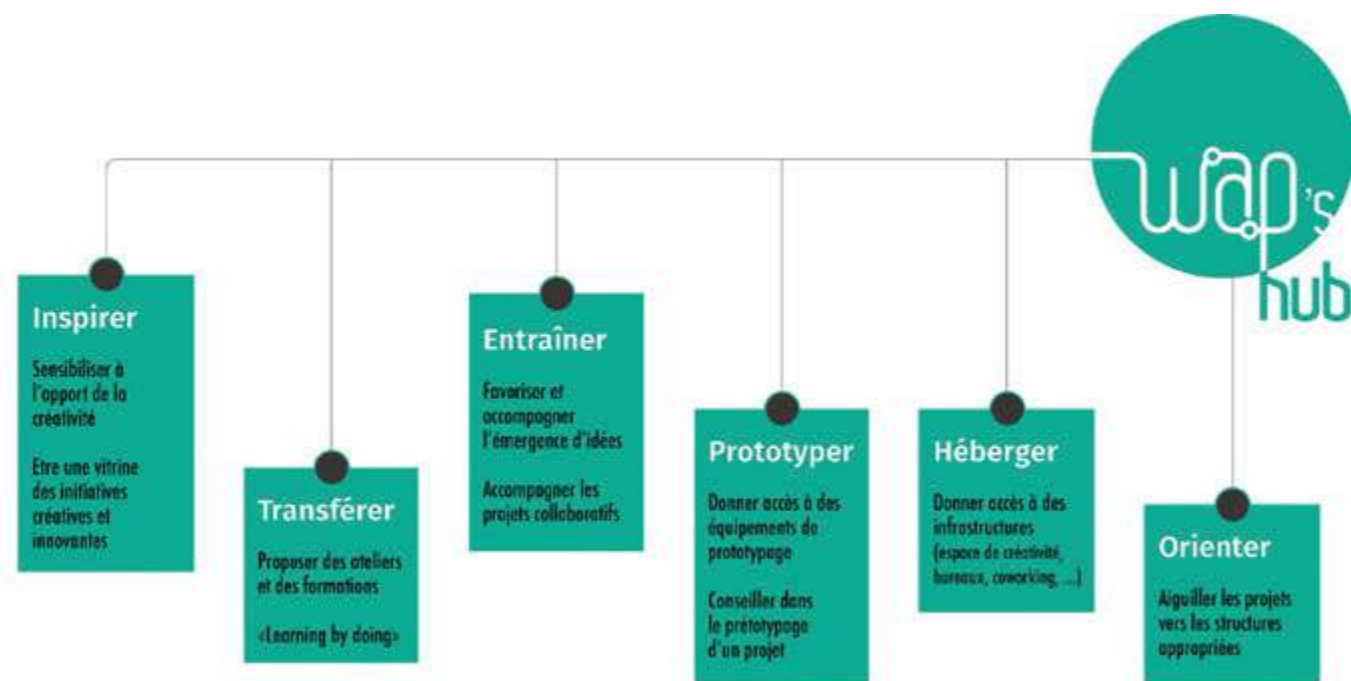
Toujours dans un souci de création d'emplois et de valeur ajoutée sur notre territoire, Food'Wapi travaille en collaboration avec les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut à la création et au développement de filières. Ces derniers apportent au projet Food'Wapi un appui technique et une connaissance des acteurs sur leur territoire qui ont permis fin d'année de sélectionner deux filières à développer ; la filière céréale et la filière viande.

<b>ATELIERS COLLECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 parcours</li> <li>• 13 projets accompagnés</li> <li>• Ateliers Facebook - Afsca - Crowdfunding - Fiscalité - Partages d'expérience</li> </ul>
<b>ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 projets accompagnés.</li> <li>• Accompagnement à la création de lieux de restauration et de distribution, ainsi qu'un service de livraison et une coopérative.</li> <li>• Accompagnement au développement de diversification en maraichage bio, en production de farine et en restauration.</li> </ul>
<b>MISE EN RÉSEAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers "Partages d'expérience"</li> </ul>
<b>PROJET FOOD'WAPI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 réunions de pilotage avec nos partenaires</li> <li>• 713 personnes dans notre communauté Facebook: facebook.com/foodWapi/</li> <li>• 169 destinataires pour notre Newsletter</li> <li>• Participation à des Jurys (Fins gourmets et Creafarm) et marchés fermiers ainsi qu'à la journée de diversification de Diversiferm</li> </ul>



## 2. WAP'S HUB

Le Wap's hub a pour mission d'impulser la **créativité comme moteur de l'innovation et du développement économique**. Pour ce faire, de nombreuses activités d'animation territoriale sont menées et peuvent être réparties comme suit :



### Inspirer

L'une des missions du Wap's Hub est de sensibiliser à l'apport de la créativité. Outre la sensibilisation via des conférences thématiques ou d'autres manifestations, le Hub créatif s'emploie à inspirer en mettant en avant des projets créatifs et innovants du territoire, et en favorisant la mixité des secteurs dans ses choix de mise en avant.

La crise sanitaire de la Covid 19 a évidemment affecté négativement l'activité du Wap's Hub.

Plusieurs manifestations programmées sur l'année ont dû être annulées. Cependant des alternatives, en ligne, ont été proposées, afin de continuer cette mission d'inspiration (vidéocast, événements en ligne...). Ces actions de sensibilisation et d'inspiration ont permis de toucher plus de 300 participants.

### Transférer

Le hub créatif propose également des ateliers permettant de vivre, pratiquer et s'approprier des processus créatifs.

A l'exception de quelques ateliers dans le cadre du fablab, la majorité des activités proposées dans ce cadre ont eu lieu en ligne, notamment sous forme de webinaires, coorganisés avec les autres hubs créatifs wallons.

### Entraîner

Wap's Hub propose des accompagnements, collectifs ou individuels, autour des méthodes créatives, pour faire émerger et développer les projets.

En 2020, il est à noter la mise en place des parcours d'accompagnement « Transformez votre idée en projet » destinés aux porteurs de projet et se déroulant sur 5 semaines, à raison d'un jour/semaine. Ce processus permet aux porteurs de projets de challenger leur idée, la structurer et ainsi passer d'une idée à un projet concret, qui pourra ensuite être accompagné par les autres structures d'accompagnement de la région pour développer le business model. 5 éditions, réparties sur la Wallonie picarde, ont eu lieu en 2020, permettant d'accompagner 41 porteurs d'idées.

Le Coopérathon est un second parcours d'accompagnement qu'il est intéressant de mentionner. Il s'agit d'une compétition d'innovation pour un futur socialement responsable. Originaire du Canada, le Coopérathon 2020 a eu lieu pour la seconde fois en Belgique et a été coorganisé par Wap's Hub et Entreprendre.wapi pour la Wallonie picarde, ainsi que par l'ensemble des hubs créatifs afin de rayonner sur le territoire wallon. Il a pour but de permettre aux participants de réfléchir et proposer une solution innovante à un défi sociétal, lié aux objectifs de développement durable des Nations-Unies, lancé par une organisation ou proposé par des citoyens.

Plusieurs accompagnements ont également eu lieu de manière individualisée, principalement en visio-conférence. Ceux-ci ont permis d'accompagner des entreprises et/ou des porteurs de projets sur des aspects de prototypage d'idées, d'objets ou d'orientation vers l'écosystème régional.

En collaboration avec l'animateur du coworking, des workshops à destination des entreprises locataires de TechniCité (lieu totem), ont également été mis en place, principalement avant le confinement. Ceux-ci ont eu lieu dans le but de les aider à développer leurs activités respectives et d'échanger entre eux.

### Prototyper

A partir de mi-mars, le quotidien du FabLab a été totalement bouleversé par la crise de la Covid-19. En effet, il n'a plus été possible d'accueillir les usagers sur place pour le développement de leurs projets.

Malgré la crise sanitaire, le FabLab a quand même réussi à s'adapter et à poursuivre, en partie, ses activités. Même si les ateliers en présentiel n'ont pas pu s'organiser, le FabLab a continué à accompagner les utilisateurs en organisant, notamment, des réunions et aides à la réalisation des projets à distance, en visio-conférence. A partir de fin mai, des rendez-vous privés ont été organisés afin de maintenir un accès aux machines.

Au début de la crise sanitaire, il a été très vite mis en avant le fait que le FabLab pouvait apporter des solutions pratiques dans la lutte contre la Covid 19. Ainsi, en collaboration avec les autres FabLabs wallons, plusieurs projets de prototypage de solutions ont été lancés très rapidement (protections, pièces pour des respirateurs, pousse-seringues, nouveaux systèmes de respirateurs, ...). Du côté du FabLab Wapi, en étroite collaboration avec le FabLab de Charleroi et de Mons, le focus a été mis, après plusieurs tests, sur la production de visières de protection pour le personnel médical, grâce principalement à la découpe laser. L'équipe du FabLab a été mobilisée pendant près de 2 mois sur ce projet et a ainsi fourni plus de 4.500 visières aux services de soins de santé de toute la Wallonie picarde.

### Héberger

Jusque mi-mars, l'ensemble des bâtiments étaient bien sûr accessibles aux entreprises et aux coworkers, et des animations étaient régulièrement prévues. A partir de mi-mars, le bâtiment du hub a dû être fermé dans le cadre de la lutte contre la Covid 19.

### Orienter

Le Wap's Hub rencontre des porteurs de projets et entreprises de toute la Wallonie picarde et les oriente, en fonction de leur état d'avancement, vers le bon acteur sur le territoire (CEEI, accompagnateurs, centre de recherche, ...). Cela leur permet de gagner du temps dans leur processus de développement, en s'adressant plus rapidement au(x) interlocuteur(s) les plus à même de les faire avancer. Cette mission s'est poursuivie au travers de rendez-vous individuels en visio-conférence.

Wap's Hub fait partie d'un réseau wallon composé des 9 hubs créatifs de Wallonie. Outre les rencontres régulières, l'année 2020 a permis aux hubs créatifs de collaborer sur les webinaires et le Coopérathon.

Au cours de cette année 2020, malgré la crise, 30 nouvelles entreprises et 71 porteurs de projets ont bénéficié du soutien du hub créatif, au travers du projet animation territoriale et Fabuleux Laboratoire de Wallonie picarde.

Il est à noter que ce chiffre ne reprend que les nouvelles entreprises arrivées en 2020, mais que plusieurs d'entre elles (ayant déjà bénéficié de l'un ou l'autre des accompagnements les années précédentes) continuent à utiliser les services du hub créatif (FabLab, accompagnement à la créativité ...)

Si l'on combine l'ensemble des manifestations, un peu plus 1.000 participations aux activités ont été dénombrées pour l'année 2020.

### 3. COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE/INTERREG

#### • Fast to Market

“Fast to Market” (iMark II) est un projet du Programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen qui a pour vocation de favoriser la création, la croissance ou le développement, respectivement des “Mind-Ups” (les créateurs d’entreprises), des “Start-Ups” (entreprises naissantes et jeunes) et des “Speed-Ups” (les entreprises plus mûres avec potentiel de développement). “Fast to Market” est rattaché au portefeuille GoToS3.

Les objectifs principaux sont de favoriser la mise rapide sur le marché transfrontalier de produits et services innovants mais également l’accroissement de la compétitivité des PME. L’intérêt du projet réside également dans le partage et la création d’outils d’accompagnement transfrontaliers communs.

IDETA est chef de file de ce programme auquel participent également 6 autres opérateurs de développement économique (3 hennuyers et 3 français) ainsi que le Réseau Entreprendre Wallonie.

Le projet est prolongé jusqu’à la fin de l’année 2021.

Les actualités du projet sont consultables sur le site internet à l’adresse: <http://fast-to-market.eu/>.

#### • Coopération transfrontalière/Interreg: 3pod

La crise sanitaire liée à la Covid 19 depuis mi-mars 2020 et les dispositions et restrictions prises par les Gouvernements français et belge pendant la période concernée ont directement impacté le projet. Les différentes mesures prises ont obligé les partenaires du programme à annuler, reporter ou organiser différemment les actions et les événements. Néanmoins, les partenaires ont œuvré pour que les conséquences sur le projet soient les plus faibles possible et qu’une continuité soit assurée.

Pour rappel, le programme Tripod regroupe 12 opérateurs partenaires actifs: Lille-design (chef de file), CCI Grand Lille, Aditec Pas-de-Calais, IDETA, Progress/Maison du Design, Design Innovation, Charleroi Entreprendre, Wallonie Design, Designregio Kortrijk, Antwerp Management School auxquels se sont ajoutés LEIEDAL à compter du 1er octobre 2017 et la Métropole Européenne de Lille (MEL) à partir du 1er janvier 2018, en remplacement des Ruches d’entreprises du Nord et 3 opérateurs associés: Université de Mons (chef de file de C2L3PLAY), Pictanovo (chef de file de Protopitch 3.0) et IMT Lille Douai.

Ces opérateurs français, wallons et flamands, tous spécialistes du design et/ou de l’accompagnement des entreprises, associent et partagent leurs méthodes, outils, savoir-faire et expériences, et proposent conjointement 4 activités complémentaires aux entreprises et designers:

- L’accompagnement des entreprises dans leurs projets ;
- Une offre de formations pour le développement des compétences ;
- La promotion et valorisation des bénéfices du design ;
- La structuration de réseaux.

Le Programme Tripod est entré dans sa phase finale. Bénéficiant d’une prolongation de six mois supplémentaires, les événements de clôture du programme prévus en octobre ont été reportés à février 2021. Cette période supplémentaire permettra aux opérateurs de poursuivre les actions de sensibilisation et d’accompagnement engagées.

#### • DESIGN IN - Soutien au développement transfrontalier de la filière design-crédation

Projet mené en étroite collaboration avec Maison du Design, Gestion Centre-Ville Mons, Tournai Centre-Ville asbl, CCI Grand Lille, Lille-Design, Designregio Kortrijk & Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design.

L’objectif du projet est de renforcer et stimuler le développement des commerces de centre-ville par l’intégration du design, avec une attention particulière aux artisans-designers et aux villes de Mons, Tournai, Courtrai et Lille Métropole. Face à la concurrence des centres commerciaux périphériques et à la modification des habitudes de consommation, il s’agit, dans une logique transfrontalière, de renforcer l’attractivité des commerces de centre-ville, de leur offrir des perspectives de développement transfrontalier et finalement d’y drainer davantage de prospects.

Trois actions coordonnées et complémentaires sont mises sur pied afin d’atteindre ces objectifs.

L’action «DESIGN IN SHOPS» incite les commerçants à faire appel aux services de professionnels du design afin d’améliorer la visibilité et l’aménagement de leur commerce. Depuis le début du projet, 126 commerces ont été acceptés par le jury transfrontalier pour les

4 villes partenaires. A Tournai, sur 26 commerces, 8 ont finalisé leurs aménagements en 2020, résultat d’une collaboration avec un designer français ou flamand. Principalement, en raison de la crise de la Covid, 3 commerces ont suspendu leur projet et 9 ont annulé leur participation. Les projets de 6 commerces sont en cours et viendront compléter le parcours concours prévu à Tournai en 2021. Celui-ci permettra de drainer un nouveau public qui aura l’opportunité de voter pour le commerce ayant le mieux réussi sa transformation par le design.

La seconde action «POP IN STORE» porte sur la mise à disposition d’un espace de vente temporaire, aux artisans-designers, alternativement dans les 4 villes du projet afin de tester le marché de l’autre côté de la frontière. Cet espace pourra être à la fois un lieu de création et/ou fabrication et un lieu de vente. Un processus de conseil et d’accompagnement sera mené en parallèle. L’année 2020 a permis de lancer l’appel à candidatures et recevoir l’intérêt d’une centaine de designers-créateurs. A Tournai, c’est la formule «pop-up store» qui est retenue. Dans une volonté de relancer l’attractivité de la croix du piétonnier, plusieurs cellules vides seront sélectionnées et aménagées afin d’accueillir des designers-artisans des versants flamand et français en 2021.

Au-delà de soutenir l’intégration du design dans les activités commerciales, l’action «DESIGN IN TOWN» vient renforcer le développement et l’attractivité du territoire par la mise en place d’aménagements urbains. Après un travail de co-construction mené avec les partenaires et les citoyens, un appel d’offres a permis la sélection de deux œuvres qui trouveront leur place en centre-ville en 2021 et viendront également appuyer la présence du design en centre-ville.

En 2021, un temps fort présentera le résultat de ces trois actions afin de faire découvrir, au citoyen, le design sous différentes formes mais également d’amener un nouveau public issu de l’autre versant du territoire.

### 4. CAMPUS NUMÉRIQUE

S’étendant sur 5000 m<sup>2</sup> sur le parc d’activités de Tournai Ouest 1, le Campus Numérique, est le lieu de référence du numérique en Wallonie picarde.

Sur ce site, se regroupent différentes structures qui collaborent au quotidien pour offrir une gamme complète et variée d’offres liées au numérique:

- L’Incubateur numérique d’Entreprendre.wapi: un espace de coworking et un lieu d’animations économiques liées au numérique en priorité ;
- L’Eurometropolitan e-Campus: un centre de formations aux métiers du numérique ;
- Le Centre de recherche Multitel: un centre de recherche et d’innovation technologique ;
- Wapinvest: un fonds d’investissement régional ;
- Le Forem: un centre de compétences en Smart Energy ;
- Le Bâtiment 1: un centre d’hébergement d’entreprises ;
- La HEPH Condorcet: qui propose, entre autres, le Bachelier en e-Business ;

Au sein de ces structures, les thématiques abordées et les projets portés touchent à la cybersécurité, l’Intelligence Artificielle, la robotique en agroalimentaire, les smart cities, la numérisation de la transformation énergétique, la transition numérique des entreprises, la digital construction, ...







# 4

## SERVICES AUX CITOYENS

### 1. MAISONS D'ENFANTS – ASBL BÉBÉ BOULOT

Emanant d'IDETA, l'asbl Bébé Boulot exploite quatre maisons d'enfants implantées sur nos Parcs d'activités économiques :

- Tournai, "Les P'tits Moulins", d'une capacité d'accueil de 35 enfants ;
- Frasnes-lez-Anvaing, "Les Fourmis", d'une capacité d'accueil de 27 enfants ;
- Enghien, "Les Lucioles", d'une capacité d'accueil de 24 enfants ;
- Ghislenghien, "Les Bergeronnettes", d'une capacité d'accueil de 30 places.

Soit un total de 116 places, faisant d'IDETA, au travers de l'asbl, un acteur majeur sur le territoire de ce service rendu aux citoyens et aux entreprises.

Les activités des crèches ont été fortement impactées par la crise sanitaire en 2020. Conformément aux prescrits du Gouvernement, les maisons d'enfants sont restées ouvertes pour les parents qui travaillaient en première ligne. De mars à début mai, nous avons accueilli très peu d'enfants [2 enfants par structure entre mars et avril en moyenne].

Nous avons réouvert à l'ensemble des parents au mois de mai pour retrouver le nombre d'enfants habituel en juin.

Certains parents ont postposé l'entrée de leur bébé ou ont diminué le temps d'accueil de leur enfant au sein des structures suite à la situation sanitaire mais, dans l'ensemble, après le premier confinement les enfants ont repris leurs habitudes dans leur structure.

Sur l'ensemble de l'année 2020, il y a eu trois périodes de fermeture complète de trois structures, à savoir : Enghien pendant 10 jours en juin ainsi que Tournai et Frasnes pendant 3 jours en octobre. Enfin, une section a été contrainte de fermer pendant 1 jour, alors

qu'à Ghislenghien la section des grands a été fermée pendant 4 jours à deux reprises.

En 2020, 197 enfants ont été accueillis dans les structures de l'asbl. Cette année a également été marquée par la participation de l'Asbl à la nouvelle réforme de l'ONE. Malgré le retard pris suite à la crise sanitaire, l'Asbl s'est inscrite dans le processus de transformation des maisons d'enfants en crèches sous l'égide de l'ONE. Concrètement, ce dispositif a pour but d'obtenir les subsides de fonctionnement octroyés par l'ONE dès la conversion reconnue par le comité subrégional et ce, dans le courant du premier trimestre 2021. Concrètement, les quatre structures devront appliquer les règles relatives au fonctionnement d'une crèche conformément à l'arrêté de 2003. Cela implique l'application du système de facturation de l'ONE basé sur les revenus nets du ménage.

Cette opportunité, permet à l'Asbl de passer de 116 à 126 places. L'augmentation des 10 places est répartie sur trois structures comme suit : 1 place à Frasnes, 5 à Ghislenghien et 4 à Enghien.

Les demandes d'inscription sont réparties à la hausse dans les quatre structures. Une liste d'attente est d'ailleurs ouverte à Tournai, Ghislenghien et Enghien. A Frasnes, vu le nombre d'inscriptions assez bas l'an passé, les demandes peuvent être acceptées rapidement et il n'y a donc pas de liste d'attente.

Concernant le personnel, au vu de la crise sanitaire, l'asbl a procédé à des engagements supplémentaires pour mettre en application la notion « des bulles ». Il y a eu 48 personnes inscrites au payroll en 2020 pour 33.62 ETP.

Les maisons d'enfants collaborent avec l'ONE, l'AFSCA, les bibliothèques des entités, les autres structures d'accueil subventionnées ou non, la FOCLAM et le FOREM.





## 2. CRÉMATORIUM LES BLANCS ARBRES (FRASNES)

### • Bilan

Pour le Crématorium, l'année 2020 a également été fortement marquée par les conséquences de la crise sanitaire.

Les conséquences de la crise sur le taux de mortalité ont eu un effet sensible sur le nombre de crémations. L'année 2020 s'est clôturée sur un total de 2.726 crémations, soit une moyenne de 9 crémations par jour. Parmi celles-ci, 243 crémations sont consécutives à des décès directement attribués à la Covid 19.

En termes d'organisation, l'année a été marquée par la nécessité d'adaptation constante des capacités d'accueil en fonction des normes définies par les autorités dans le cadre de la crise. Le personnel a également été particulièrement sollicité et a fourni des prestations sensiblement plus élevées.

Par ailleurs, 43% des crémations ont été précédées d'une cérémonie. En termes de destinations des cendres, 12% des crémations ont été suivies d'une dispersion sur le site.

La cafétéria a quant à elle été ouverte pendant 6 mois. Pendant la fermeture, les agents ont été réorientés vers l'accueil afin de renforcer l'équipe confrontée à une surcharge de travail.

Enfin, afin de garantir une qualité d'accueil dans les deux langues, la formation du personnel à l'usage du néerlandais a été poursuivie.

### • Investissements

L'année 2020 a également vu le démarrage des chantiers d'extension du crématorium.

Pour rappel ; le plan stratégique 2020-2022 d'IDETA a prévu un investissement de l'ordre de 2.650.000 € pour cette extension.

Les travaux consistent en :

- L'installation d'une troisième unité de crémation ;
- Le réaménagement de la cuisine ;
- L'extension des locaux techniques et l'amélioration de l'accueil des pompes funèbres et des locaux des techniciens ;
- L'extension du parking des visiteurs ;
- L'extension de la grande salle de cérémonie et la restructuration des sanitaires.







# 5

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### 1. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les projets liés au développement et à la promotion des énergies renouvelables et propres ont été poursuivis en 2020 et ce, tant via IDETA que via ses filiales, ou l'IPFH dans le cadre de partenariats à dimension wallonne.

En 2020, un des éléments significatifs à relever est l'extension des partenariats conclus par IDETA avec des acteurs industriels reconnus afin d'amplifier les possibilités de développement en matière de transition énergétique tout en visant des objectifs d'efficacité et d'efficience, au bénéfice du territoire.

La stratégie visant à favoriser le mixte énergétique (éolien, solaire, biomasse) est évidemment restée d'actualité. Les projets et actions suivants ont été menés:

#### ÉOLIEN

- Participation au sein de la SA e-NosVents en partenariat avec Luminus [40-60%] dans la mise en œuvre et l'exploitation des projets éoliens suivants:
    - Exploitation de 2 éoliennes [2 MW] dans le parc de Leuze-en-Hainaut ;
    - Exploitation du parc éolien de Tournai Ouest - 8 machines de 2,2 MW ;
    - Début de construction du parc éolien de Tourpes suite à la délivrance du permis - trois éoliennes de 3,25 MW [dont la mise en service a eu lieu en mars 2021] ;
    - Finalisation des études et négociations pour les demandes de permis d'une éolienne à Gibecq-Ghislenghien et d'un projet éolien à Blandain [Tournai-Ouest] ainsi que le développement d'un projet à Gaurain et le dépôt d'une demande de permis de classe 2 [une éolienne] sur le PAE Orientis [ces deux derniers projets étant prévus d'être transférés à ActiVent Wallonie selon les accords antérieurs avec les autres partenaires intercommunaux].
  - Exploitation du parc éolien Moulins Saint-Roch développé avec IPALLE [4 éoliennes de 2MW] et début de la mise en œuvre de l'extension consistant en 2 éoliennes dans le périmètre du PAE Polaris pour laquelle IDETA assure la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
  - Initiation des discussions avec Luminus et IPALLE en vue de consolider une partie significative des actifs éoliens en Wallonie picarde: Moulins Saint-Roch [6 éoliennes], WindFarmLeuze [9 éoliennes], une partie du parc éolien d'Estaimpuis exploité par IPALLE [2 éoliennes]. Cette consolidation a pour objet d'augmenter la participation publique dans lesdits parcs éoliens au travers d'une nouvelle société [EOL'WAPI] à constituer entre Luminus, IPALLE et IDETA. L'objectif est de pouvoir aboutir à l'automne 2021 à une flotte de 16 éoliennes. En juillet 2023, il est prévu d'intégrer dans ce nouveau véhicule les 16 éoliennes exploitées ou en cours de construction par e-NosVents. Au terme de l'opération, le partenariat devrait être le suivant: 51% Luminus, 24,5% IPALLE et 24,5% IDETA. Le retour financier pour les intercommunales devrait ainsi croître [avec une croissance plus importante pour IPALLE qu'IDETA afin de garantir, à terme, un équilibre entre les deux parties intercommunales].
  - Participation au sein des sociétés Wind4Wallonia [partenariat entre Engie et sept intercommunales wallonnes] via le Secteur VII de l'IPFH [la participation d'IPFH est de 21 %, dont un tiers pour IDETA via le Secteur VII de l'IPFH] pour huit projets [avec au total 21 éoliennes]:
    - Deux parcs mis en service en 2016: Sterpenich [3 machines de 2MW] et Dour extension Nord [2 éoliennes de 2,35 MW] ;
    - Deux parcs en service en 2018: Modave [4 machines de 3,2 MW] et Leuze-Europe [une éolienne de 2 MW] ;
    - Deux parcs mis en service en 2019: Ecaussinnes [3 machines de 3,2 MW] et Soignies [2 machines de 2 MW] ;
    - Décision d'investissement et début de construction en 2020 de deux parcs éoliens à Tinlot [Province de Liège] - deux turbines de 3,45 MW - et à Dhuy [Province de Namur] - quatre éoliennes de 3,6 MW chacune. Ces deux projets devraient être mis en service en 2021.
- Par ailleurs, les équipes techniques d'IDETA ont assisté Engie dans le cadre du développement d'un projet éolien à Bernissart - 4 éoliennes en partenariat avec la coopérative CLEF - et d'un projet éolien à Barry [Tournai] - 4 éoliennes dont une en partenariat avec les coopératives CLEF et COOPEM. Ces deux projets, une fois autorisés, seront versés à terme en Wind4Wallonia.



- Participation au sein d'ActiVent Wallonie (partenariat entre Luminus et cinq intercommunales wallonnes) via le Secteur VII de l'IPFH (la participation d'IPFH est de 21 %, dont un tiers pour IDETA) pour six projets (avec un total de 7 éoliennes):
  - Exploitation de deux parcs éoliens – une éolienne au Roeulx et deux éoliennes dans le périmètre du PAE Orientis à Ghislenghien;
  - Décision d'investissement et début de construction en 2020 pour deux éoliennes en milieu industriel, une sur le site H&M à Ghlin et une sur le site AGC à Seneffe. Ces deux projets devraient être mis en service au premier semestre 2021 ;
  - Préparation des décisions d'investissement pour deux éoliennes en milieu industriel, une sur le site Cosucra à Pecq et une sur le site JTEK à Strépy-Braquegnies. Ces deux projets devraient être mis en service respectivement en 2021 et en 2022.

À noter que par ailleurs, Luminus ayant fait état de son intention de réduire sa participation en ActiVent Wallonie à 51%, les négociations ont été entamées afin d'inclure deux intercommunales supplémentaires (SOFILUX et IDEFIN) dans le partenariat et faire passer la participation d'IPFH dans le capital social de la société de 21 à 24%. Cette modification de l'actionariat entrera en vigueur au printemps 2021.

- Suivi de l'exploitation du parc éolien de Molenbaix, développé par Eneco en partenariat avec la coopérative CLEF (5 machines) au travers de la société Cordona Wind.

Au 31 décembre 2020, la participation d'IDETA englobait 13 parcs en fonctionnement, constitués de 39 éoliennes, pour une puissance installée équivalente pour IDETA de 19,5 MW, représentant la consommation de près de 14.000 ménages. La situation a peu évolué depuis 2019, notamment du fait du retard de mise en service de plusieurs parc – dont celui de Tourpes – suite à la crise sanitaire.

Afin de compléter ses possibilités de développement, IDETA a marqué son accord sur deux nouvelles propositions de collaboration en matière de développement éolien avec Total-Quadran d'une part et Perpetum Energy d'autre part. Ceci devrait conduire à de nouvelles demandes de permis sur le territoire wallon en 2021 et 2022.

## GAZ CARBURANT – CNG-LNG-H<sup>2</sup>

- CNG



En 2020, le développement d'un réseau de stations CNG - dans le cadre du partenariat ENORA - s'est poursuivi avec l'ouverture d'une nouvelle station, à Kortrijk. Le réseau ENORA comporte ainsi, à fin 2020, 14 stations dont 10 en Wallonie.

Les permis ont été obtenus pour quatre nouvelles stations, à Aubange, Arlon, Couillet et Péruwelz (PAE Polaris). Le chantier de cette dernière infrastructure a débuté significativement à l'automne 2020 et la station - calibrée pour la première fois en Enora pour des véhicules lourds vu la proximité du CVE de Thumaide exploité par IPALLE et l'intérêt de ce carburant pour les bennes à ordures ménagères - sera mise en exploitation dans les premières semaines de 2021. L'objectif de la société est d'exploiter 20 stations fin 2021.

L'ambition d'ENORA reste d'être le moteur du développement

du CNG en Wallonie. En 2020, malgré la crise COVID 19 et le recul en général de la vente des carburants en Belgique (entre 10 et 15% en moins par rapport à 2019), les ventes d'ENORA ont progressé de 11%. Cette situation ne permet pas encore à la société de dégager un résultat positif mais s'inscrit dans une tendance positive d'évolution du marché. Il convient aussi de souligner que depuis le 1er octobre 2020, ENORA propose à ses clients B2B d'être livré en bio-CNG.

Par ailleurs, lors de l'augmentation de capital réalisée fin 2020, la structure de l'actionariat a été légèrement revue en ENORA afin d'équilibrer le partenariat public-privé à 50/50. En conséquence, la part de chacun des associés a quelque peu augmenté.

Il a cependant été décidé de réduire la participation d'IDETA en ENORA à 20% (IDETA reste néanmoins le premier associé public de la société et en assure la gestion administrative, financière et commerciale) par un transfert de droit de souscription vers IPFH. A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de décembre 2020, le capital social d'ENORA (entièrement libéré) s'établissait à 2.000.000 €.

Enfin, une filiale d'ENORA a été créée fin 2020 avec la société de transport FOCKEY (partenariat à 50/50) pour la mise en œuvre et l'exploitation d'une station CNG sur le PAE de Leuze-Europe afin de permettre à cette importante société locale d'entamer la migration significative de sa flotte vers ce carburant plus propre. Ladite station devrait entrer en service à la fin avril 2021.

- LNG

A côté du CNG, le LNG apporte une solution pertinente aux besoins du transport lourd et/ou de longue distance.

Les services d'IDETA ont travaillé avec leur partenaire G&V afin de finaliser les études pour deux stations LNG en Wallonie picarde, une au cœur du PAE de Tournai-Ouest et l'autre à Pommeroeul, en connexion directe avec l'E19. Le permis unique pour la station (C) LNG de Tournai-Ouest a été obtenu en août 2020.

Afin d'inscrire ce développement dans une dimension plus large, un partenariat a été conclu avec Fluxys et les trois ADT hennuyères (sous la coupole d'IPFH) afin d'envisager la mise en œuvre de quatre stations en Hainaut (dont les deux de Wallonie picarde) d'ici 2023.

- H<sub>2</sub> carburant



Afin de parfaire l'offre de solution en carburants alternatifs, IDETA a conclu en 2020 un partenariat industriel avec Luminus afin de viser, à l'horizon 2025, à la création de deux unités de production d'hydrogène vert en Wallonie picarde – au départ d'actifs renouvelables détenus ou développés par le partenariat e-NosVents – et la mise en place d'un réseau de stations de distribution (entre 4 et 6) de ce carburant, principalement sur les PAE. Les premières demandes de permis en ce sens sont programmées pour l'année 2021.

## COMMUNAUTÉS LOCALES D'ENERGIE (CER)

- Parcs d'activités économiques

IDETA participe activement aux travaux techniques et réglementaires liés à la mise place d'une communauté locale d'énergie visant à l'autoconsommation collective de l'électricité verte produite localement au travers du réseau public. Les développements liés au projet pilote « e-cloud », retenu dans le cadre du plan Marshall 2.0, visent à une mise en pratique du concept sur le parc d'activités économiques de Tournai Ouest. Le projet a connu une mise en œuvre effective le 1<sup>er</sup> juillet 2019, en partenariat avec ORES, l'UMons, Luminus et e-NosVents et s'est achevé de manière concluante après douze mois de fonctionnement.



Dans la continuité de ce projet, IDETA en partenariat avec les autres Agences de Développement Territorial, a introduit une demande de soutien complémentaire auprès de la Wallonie afin de pouvoir poursuivre les démarches (notamment en vue d'y inclure les PME et TPE) et d'envisager la généralisation du concept dans tous les PAE wallons. Le projet, dit « ZELDA<sup>3</sup> » et dont les équipes d'IDETA assurent la coordination technique à l'échelle de la Wallonie.

Dans l'attente de ce nouveau projet, les équipes d'IDETA, avec le soutien appréciable des agents d'Entreprendre.wapi compétents en la matière, ont poursuivi en 2020, malgré un contexte très défavorable à la co-construction, la mise en place de potentielles CER sur les PAE de Polaris, Leuze-Europe et Ath-Primevère. Au total, ce sont environ 40 entreprises qui sont impliquées dans la démarche visant à mettre en place un véritable circuit court de l'électricité verte.



- Cœurs de village et de quartier

Initié en 2019, en partenariat avec huit communes de Wallonie picarde et la COOPEM, le projet COLECO, dont le volet numérique est soutenu par Digital Wallonia dans le cadre de la mise en œuvre des ambitions «SmartRegion», a connu en 2020 de belles avancées, malgré un contexte très défavorable à la co-construction. Les équipes d'IDETA ont ainsi fait preuve d'une belle capacité d'inventivité afin de permettre la tenue des ateliers participatifs en septembre et octobre 2020. A ce jour, la démarche en Wallonie picarde implique environ 150 ménages et petits commerces.

Dans le cadre de la collaboration horizontale entre ADT, IDEA a sollicité IDETA afin d'étendre le champ du projet pilote à deux communes du Cœur du Hainaut.

- Généralisation du concept des CER

Les équipes d'IDETA ont par ailleurs continué d'une manière plus générale les études et réflexions sur le sujet des communautés d'énergie renouvelable. Ce travail a conduit, en 2020, aux **deux aboutissements concrets** suivants:

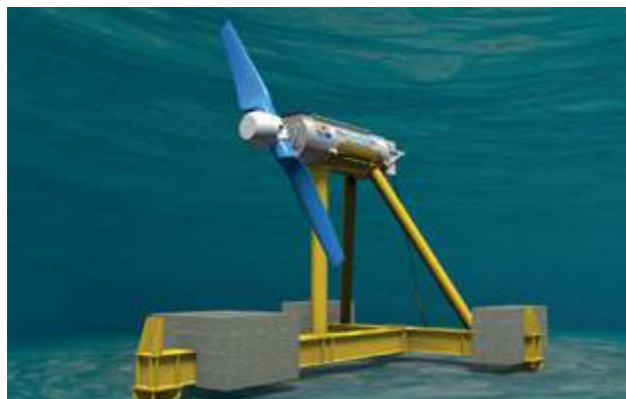
- Création en juin 2020 d'une société de projet spécifique - CERWAL - dédiée à la gestion des CER - dans le cadre d'un partenariat public-privé impliquant, d'une part, les trois ADT hennuyères, au travers de la coupole IPFH, et deux PME wallonnes (Haulogy et Nova Energy Wallonia) ;
- Obtention d'une dérogation de la CWAPE pour la mise en œuvre d'un nouveau pilote sur Tournai (projet HOSPIGREEN - associant les consommateurs suivants: CHWAPI, CRP Les Marronniers, CPAS de Tournai et IDETA, alimentés principalement par une des éoliennes implantées sur Tournai-Ouest) qui consiste en la première communauté d'énergie renouvelable effective en Wallonie et dont la société CERWAL exerce la mission de «délégué».

## BIOMASSE



- Poursuite des études de projet pour la construction d'une centrale de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut avec injection du biométhane produit dans le réseau de distribution dans le cadre du permis unique délivré par la Wallonie à SIBIOM, partenariat avec IPFH et Engie-Cofely.
- Attribution du marché lié à la valorisation de la biomasse solide qui devrait être produite dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'isolement végétalisé du PAE de Tournai-Ouest 3.
- Initiation de la réflexion sur une valorisation des effluents d'élevage en biométhanisation, en collaboration avec la filière de l'élevage à Barry/Béclers.

## HYDROLIEN – HYDROÉLECTRICITÉ



- Participation au projet «EnFait», sélectionné dans le cadre du programme européen Horizon2020. Il s'agit d'un projet pilote - leader à l'échelle européenne - de mise en phase industrielle d'un réseau d'hydroliennes (étude socio-économique, stratégie de développement local, développement d'une technologie innovante, etc.) ;
- Participation au dépôt du projet européen «Element» (*Effective Lifetime Extension in the Marine Environment for Tidal Energy*), impliquant onze partenaires de quatre pays européens (Royaume Uni, France, Norvège et Wallonie), principalement pour le volet d'étude des impacts socioéconomiques du déploiement des projets renouvelables.

## 2. SMART RÉGION – SUPPORT AUX COMMUNES

Dans le cadre de la mission déléguée de référent opérationnel du Projet wallon «Smart Region» (Territoire connecté intelligent) confiée à l'Agence par Digital Wallonia (Agence wallonne du numérique) pour la Wallonie picarde, les équipes d'IDETA ont accompli diverses actions en la matière en 2020:

- Initiation de la réalisation de «Roadmap stratégique» (sur la base de la méthodologie définie par le Smart City Institute) pour huit communes de Wallonie picarde ;
- Ces ateliers «Roadmap stratégique» ont permis d'objectiver les besoins des communes en matière de technologies et ainsi d'identifier 24 projets de digitalisation (parmi les 8 communes participantes) et d'entamer ou approfondir la réflexion sur leur mise en œuvre.
- Le rôle de référent Smart Région nous offre la possibilité de faire remonter les projets à l'ADN/Digital Wallonia, afin d'orienter le prochaine Appel à projets «Smart Région».
- Organisation de rencontres Smart visant l'acculturation des élus et la sensibilisation des villes et des communes de Wallonie picarde à la transition numérique:
  - Juin 2020: «Smart Région: Territoire intelligent»
  - Septembre 2020: «Open Data»
- Poursuite du projet COLECO dans sa dimension de création d'outils digitaux au service des communes participantes et du territoire afin de soutenir le développement des CER en Wallonie picarde ;
- Partenaire de nos communes en matière de digitalisation: promotion d'outils numérique d'intérêt général, conseils, etc...

## 3. GESTION DES PARTICIPATIONS

Depuis 2004, IDETA assure la gestion des participations des communes dans les réseaux de distribution d'énergie. Dans le cadre de cette mission, conformément au Plan stratégique 2020-2022, IDETA a versé un total de 6.413.834 € aux communes affiliées en 2020.





# 6

## VALORISATION DU TERRITOIRE ET SERVICES AUX COMMUNES

Les actions menées durant l'année 2020 s'inscrivent dans la continuité de celles engagées l'année précédente ainsi que dans un cadre stratégique de développement territorial cohérent qui intègre les orientations sociétales et environnementales.

L'aménagement et le développement territorial sont des matières qui nécessitent de dégager des visions à long terme avec un phasage dans lequel les investissements génèrent les conditions d'un cercle vertueux. Le retour sur les investissements publics et privés ne sera réel que s'il est pensé en termes de valeur ajoutée et de fonctions à développer. Le critère esthétisant ne doit pas être le seul choix qui oriente la décision. L'innovation doit être au cœur des préoccupations. Un territoire qui n'innove pas est un territoire qui se meurt.

**Les axes de réflexion s'appuient ainsi sur les thématiques et tendances suivantes:**

### THÉMATIQUES

- La trame verte et bleue, notamment la valorisation de la vallée de l'Escaut et de la vallée de la Dendre ainsi que la réappropriation de la voie d'eau comme espace de vie et d'ambiance, la valorisation des plans d'eau, la relation des Parcs naturels avec leurs territoires voisins, etc. ;
- La mobilité, l'intégration des contraintes et atouts du territoire dans les projets d'aménagement ;
- Les parcs d'activité économique et leur connexion avec les espaces urbains et ruraux ;
- Les zones de loisirs à caractère économique ;
- Les noyaux d'habitat et les ZAAC ;
- Le développement rural, à travers notamment des programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- Les master-plans pour mettre en cohérence les projets dans une vision à long terme ;
- Les schémas de développement commercial pour élaborer une stratégie mutualisée sur base des analyses de marché et de la structure des villes ;
- Le développement de filières économiques touristiques : notamment l'itinérance douce et active, la découverte paysagère et patrimoniale d'un territoire, l'évolution vers un tourisme de séjour, le renforcement de pôles d'attractivité ;
- La mutation de l'économie traditionnelle vers l'économie du service et de l'expérience ; replacer le client et son parcours au cœur de la réflexion pour lui faire vivre des expériences ;
- Le marketing territorial et touristique à destination des entreprises, des habitants, des clientèles touristiques individuelles, en famille, en groupes adultes et scolaires.

### GRANDES TENDANCES D'AMÉNAGEMENT

- Inscription dans la 3<sup>e</sup> révolution industrielle : énergies renouvelables, bâtiments, stockage, réseaux électriques intelligents, transports ;
- Vers des villes et territoires «Smart» : connectés, intelligents et durables ;
- Densification urbaine (notion de réemploi), recentrage des fonctions (commerce, MICE, entreprises...);
- Une concentration de la population vers les villes et leurs services : enjeux de la dépendance et de la *silver economy* ;
- Créer du liant entre les fonctions, entre les espaces : transdisciplinarité, fluidité, mixité, agilité, *place making* ;
- Favoriser le développement et les modèles économiques de circuits courts : alimentaire et commerce ;
- Vers une architecture simple, durable, fonctionnelle, intégrée, reflet d'un mode de vie et d'une identité, d'un mode d'expression artistique ;
- La ludification des villes : favoriser les déplacements doux, réappropriation de l'espace, sécurisation, attractivité ;
- L'hybridation des concepts pour créer non plus des équipements mono-fonction mais des lieux de vie dans et autour d'équipements et d'espaces multifonctions, modulables et à usages multiples.
- Distanciation physique et urbanisme tactique en vue de s'appuyer sur l'espace public pour s'adapter aux nouvelles conditions sanitaires et accélérer la mutation des villes et villages.

Les stratégies et les projets sont élaborés et étudiés pour être mis en œuvre au plus tôt avec toutefois des procédures techniques, administratives et décisionnelles qu'il convient d'intégrer dans les plannings de mise en œuvre.



Sur base des objectifs définis dans le Plan stratégique 2020-2023, le bilan des actions est le suivant :

## 1. DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME DE SERVICES AUX COMMUNES

Le partenariat avec les communes s'inscrit dans le cadre de la relation In House qui lie les communes à IDETA.

Il prend la forme d'une convention selon 3 types de mandats :

- > Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour :
  - le montage et la gestion de projets ;
  - la mobilisation de moyens financiers ;
  - le pilotage de projets européens et régionaux ;
  - la recherche d'investisseurs ou de gestionnaires ;
  - le suivi de bureaux d'études (PCA, master-plans, concept et faisabilité de projets, ...) et de chantiers.
- > Maîtrise d'Ouvrage Déléguée ;
- > Auteur de projets pour les missions complètes de PCDR et certaines missions d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement d'espaces publics.

L'objectif a été quadruplé.

11 contrats annuels étaient programmés.

Actuellement, 44 missions représentant un budget total d'investissement de 91,2 millions d'euros sont en cours d'exécution.

Depuis 2015, IDETA a mobilisé 91 millions de budget dont 75 millions de subsides, au bénéfice des communes.

## 2. MISE EN PLACE D' ACTIONS COLLECTIVES FÉDÉRATRICES ET MOBILISATRICES

Cet objectif de mobilisation des acteurs publics et privés en faveur du développement de notre territoire passe notamment par la mise en place d'un dispositif de marketing territorial et de concertation.

7 actions transversales et/ou collectives ont été initiées ou poursuivies en 2020 :

- > Val de Dendre : valorisation de la vallée de la Dendre Flandre-Wallonie ;
- > Gestion du réseau points nœuds vélo ;
- > Gestion du réseau points nœuds pédestre du Pays des Collines et du schéma directeur pédestre ;
- > Renforcement du RAVeL des collines ;
- > Mise en place d'un mobilier spécifique randonnée ;
- > Valorisation de la trame bleue (notamment via le projet Espace Bleu porté par l'Eurométropole) ;
- > Encadrement de la charte paysagère du Pays des Collines.

Ces actions sont pilotées par IDETA et menées en étroite collaboration avec l'asbl Maison du Tourisme de Wallonie picarde pour la mise en œuvre opérationnelle et toutes les actions marketing, de promotion et de communication, notamment à travers les projets européens transfrontaliers Interreg Eurocyclo et Tourism Lab pour lesquels IDETA est chef de file ainsi que le projet Ruralité.



## 3. INTÉGRATION DES STRATÉGIES LOCALES DANS UNE VISION GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Cet objectif passe notamment par la concertation renforcée avec les différents organismes de développement, ainsi que par l'appropriation des projets par les acteurs du territoire et la population.

Dans ce contexte, IDETA mène trois types d'interventions :

1. L'inscription des projets des communes et des entreprises dans une vision globale de développement de la Wallonie picarde ;
2. La définition de concepts et d'orientations stratégiques en s'appuyant sur nos domaines de compétence, sur une veille active permanente, sur notre connaissance du terrain, sur nos contacts avec différents types d'investisseurs et acteurs du développement, sur les opportunités d'appels à projets et de soutiens financiers ;
3. Le portage de projets transversaux.

Cette approche est maintenue au travers de l'ensemble de nos actions. L'encadrement de 20 projets était fixé comme objectif à atteindre.

51 projets, représentant près de 100 dossiers sont actuellement en phase d'étude, en phase de montage financier ou en phase de mise en œuvre en concertation avec les communes.

L'objectif a été multiplié par 2,5.

## 4. ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PRIVÉS

Dans le cadre de ces sollicitations, l'Agence se positionne de 3 manières :

- > Accueil des investisseurs, conseils, orientations et stratégie d'implantation dans le cadre des missions de base d'IDETA et d'assistance aux communes ;
- > Accompagnement du portage de projet et de son opérationnalisation ou de la valorisation d'un site privé, dans le cadre d'une mission rémunérée ;
- > Définition d'un partenariat avec valorisation des savoir-faire au sein d'une structure (prise de participation dans des projets potentiellement rémunérateurs).

13 projets privés (propriétaire, exploitant, investisseurs) sont accompagnés actuellement.

## Liste des projets traités par la Direction Développement Territorial et Services aux Communes

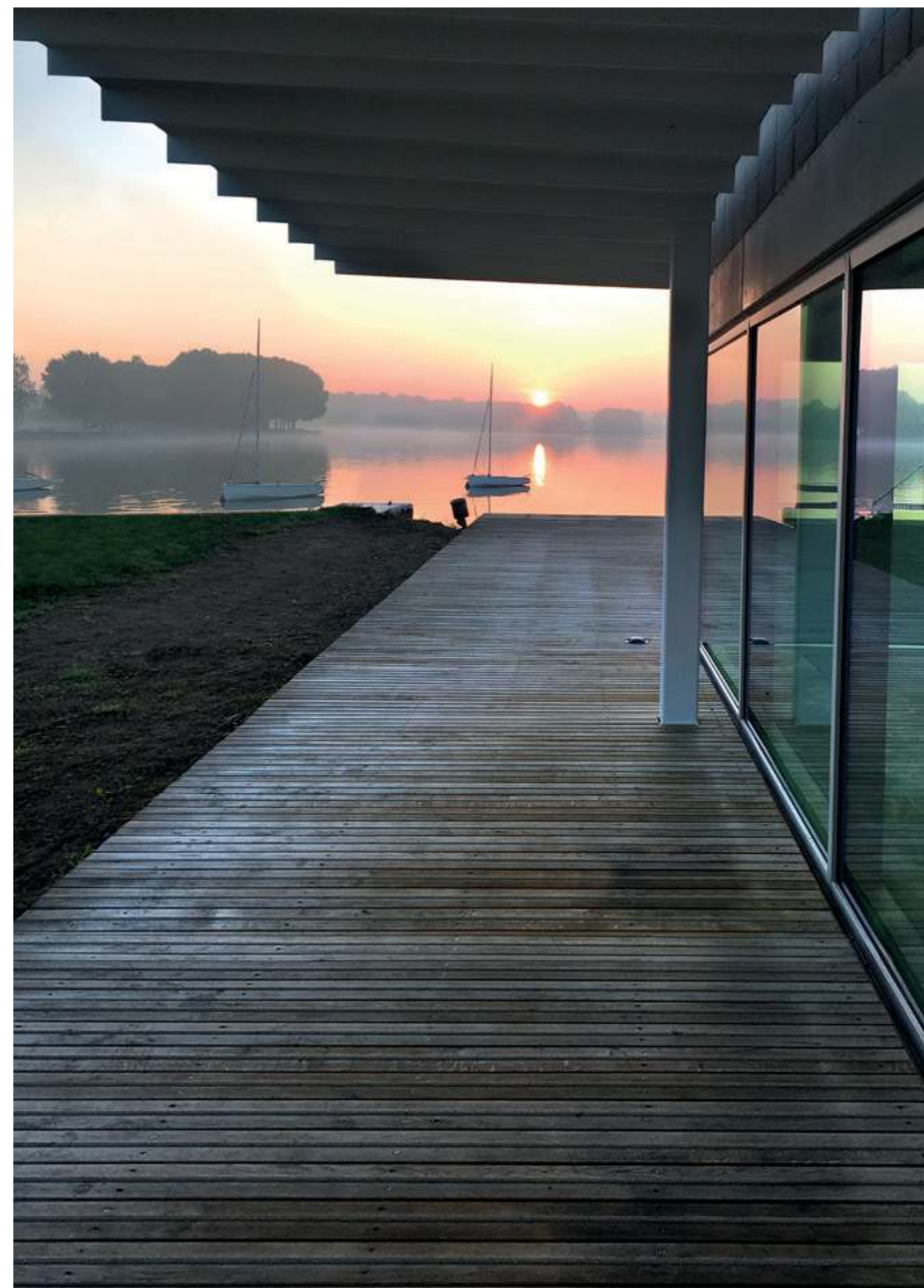
Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)		Budget en €
Antoing Adeps	1	12.000.000
Antoing Marina FEDER	1	2.000.000
Belœil liaison paysagère	1	450.000
Bernissart Grand place + Abord OT	2	1.500.000
Bernissart Préau	1	1.000.000
Bernissart PCA Préau	1	
Bernissart Hall sportif	1	400.000
Bernissart Vélo	1	150.000
Chièvres musée de la Vie rurale	1	800.000
Ellezelles Maison du Pays des Collines	1	3.000.000
Flobecq Maison des Plantes Médicinales	1	300.000
Flobecq Marais des Sœurs	1	25.000
Frasnes bassins	1	1.600.000
Lessines PCA Dendre sud	1	
Lessines Ruichon	1	1.000.000
Lessines HNDR FEDER	1	5.000.000
Leuze Mahy	1	1.300.000
Mont-de-l'Enclus Enclus du haut	1	600.000
Mont-de-l'Enclus Vélo	1	350.000
Pecq Masterplan	1	40.000
Péruwelz vélo	1	150.000
Tournai 2 aires motorhomes	2	240.000
Tournai projets européens (Rue Royale, Smart Center, Tournai Xpo, Mont St Aubert)	4	46.000.000
Tournai projets RW (piscine Orient, ...)	1	13.000.000
Province cathédrale tourisme	1	300.000
<b>30</b>		<b>91.205.000</b>

Programmes communaux de développement rural	
Antoing	1
Bernissart	1
Chièvres	1
Tournai	1
<b>4</b>	

Etudes	
Lessines masterplan	1
Lessines écopark	1
Tournai carrière Orient	1
Templeuve masterplan	1
Concession d'exploitation Tournai xpo	1
Concession d'exploitation Smartcenter	1
Charte paysagère Pays des Collines	1
Maison des Plaines de l'Escaut	1
Art City Tournai	1
Schéma de développement commercial Tournai	1
<b>10</b>	

Transversal	
Schéma rando vélo + pédestre	2
Anneau bleu LKT	1
RAVeL des collines + Aires de convivialité	2
Mobilier rando	1
Val de Dendre	1
<b>7</b>	

**TOTAL PROJETS PUBLICS 51**





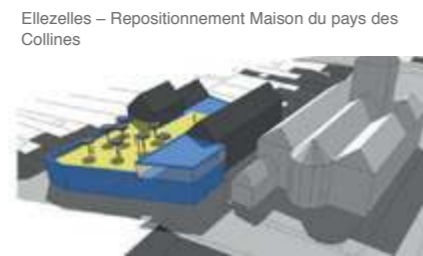
**QUELQUES PROJETS 2020**



Tournai – Carré Janson (FEDER)



Tournai – Hall des expositions (FEDER)



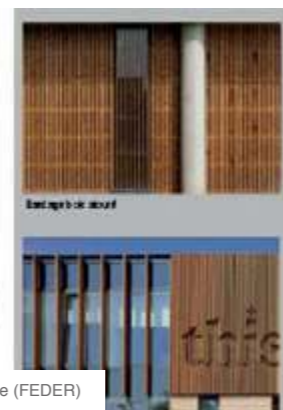
Ellezelles – Repositionnement Maison du pays des Collines



Tournai – Rue Royale (FEDER)



Antoing – Marina de la station touristique (FEDER)



Esthétique de détail



Beloel – Liaison paysagère



**QUELQUES PROJETS 2020**



Flobecq – Restructuration de la Maison des Plantes Médicinales



Valorisation du Val de Dendre



Tournai – Restructuration Piscine de l'Orient



Tournai – Requalification partie haute du Mont-Saint-Aubert (FEADER)



Wapi Développement de la filière rando



Frasnes – Aménagement des bassins



Bernissart – Abords du complexe sportif du Préau



Mont-De-L'Enclus – Valorisation touristique





# 7

## GOVERNANCE TERRITORIALE

Les missions transversales de coordination territoriale d'IDETA s'inscrivent de manière continue dans les stratégies de développement de la Wallonie picarde (Projet de territoire Wallonie picarde 2025), de la Wallonie (DPR - Déclaration de Politique Régionale) et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (Eurométropole 4.0). IDETA est représentée et suit les travaux de ses partenaires (IBEFE, CSEF, CHOQ, PNPE, PNPC, CREL, CRD, etc.) dans un objectif de transversalité, de partage de l'information et de cohérence territoriale. La mission de coordination territoriale vise aussi assurer la transversalité des services internes à l'Agence.

### 1. WALLONIE PICARDE

#### ASBL WALLONIE PICARDE

Créée en 2008 par IDETA, IEG et IPALLE, l'asbl Wallonie picarde a pour objectif de faire vivre le projet territoire, et d'apporter un soutien technique et logistique à ses organes de gouvernance. Elle assure notamment l'animation du Conseil de développement de Wallonie picarde, et de la Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux.

#### CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE WALLONIE PICARDE

La gouvernance territoriale en Wallonie picarde est assurée par le Conseil de Développement de Wallonie picarde. Créé en 2006, il regroupe 80 personnes représentant les forces vives (économiques, culturelles, associatives, politiques, institutionnelles) de la Wallonie picarde. Il comprend également un collège politique (dont les 18 membres sont désignés par les partis). Il a essentiellement un rôle de concertation, de consultation et d'impulsion en vue de fédérer les forces vives autour de projets de développement cohérents, et de générer une gouvernance participative dans notre région. IDETA contribue de manière active aux travaux de ce Conseil de Développement en proposant ou soutenant les motions élaborées, mais aussi en prenant part aux groupes de travail thématiques pour lesquels une expertise peut être apportée.

#### PROJET DE TERRITOIRE WAPI 2040

L'année 2020 a été marquée par le lancement du travail de renouvellement du projet de territoire de la Wallonie picarde 2025 dans le cadre d'une démarche de prospective territoriale dont l'horizon est fixé à 2040.

Étalée sur une période de 18 mois, cette nouvelle démarche de prospective territoriale se veut un exercice à la fois stratégique et participatif. Pour son lancement, IDETA a contribué à la réflexion générale, à la rédaction des cahiers des charges et à la sélection du prestataire académique (l'UMons), ainsi qu'à celle du facilitateur en charge du processus participatif et de co-construction (la Fondation Rurale de Wallonie).

- Atlas Socio-économique 2020

Dans le cadre de son implication au sein de l'asbl, IDETA a contribué

en 2020 aux premières étapes de révision de l'Atlas socio-économique de Wallonie picarde. Cet Atlas a pour vocation d'être un outil à la prise de décision mais aussi de la mesure des progressions du territoire.

- Un arbre pour la Wallonie picarde

Après avoir contribué à son lancement, IDETA poursuit son engagement dans le projet «Un arbre pour la Wallonie» visant la plantation de 350.000 arbres, soit un arbre par habitant, à l'horizon 2025. IDETA contribue à cet ambitieux projet de verdissement de la Wallonie picarde en adoptant une politique verte au sein de ses parcs d'activités économiques et des projets qu'elle porte ou auxquels elle contribue.

- Autonomie alimentaire

En 2020, l'action du groupe de travail consacré à cette thématique par le Conseil de Développement s'est centrée sur la réalisation d'un diagnostic de notre territoire dans le but d'identifier des moyens d'action afin d'opérer la transition des cantines communales vers une dynamique durable, en partenariat avec les différents acteurs de terrain.

#### CONFERENCE DES BOURGMESTRES ET ELUS TERRITORIAUX DE WALLONIE PICARDE

Créée en 2008, la Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde est le deuxième outil de gouvernance coordonné par l'asbl Wapi 2040. Il regroupe les bourgmestres de ses 23 communes, ainsi que les députés provinciaux, régionaux, fédéraux, européens et les ministres issus du territoire. Cet organe permet le partage, l'échange et l'action concertée sur des problématiques communales. Par son implication, IDETA participe à la mise en place de nouvelles formes de collaboration entre communes.

#### IBEFE

Pour la période 2020-2022, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) a identifié et mis en place cinq pôles de synergies afin de favoriser le développement de politiques croisées et de permettre l'émergence de projets communs visant à l'amélioration des dispositifs locaux d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle et d'insertion.



L'un d'entre eux concerne le secteur de la construction et des travaux publics. Il vise la lutte contre le dumping social dans les marchés publics de travaux et l'amélioration du principe des clauses sociales. C'est en soutien à cette démarche que s'inscrit la participation d'IDETA à ce pôle de synergie.

### CHOQ

IDETA a été conviée au groupe de travail « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » [TZCLD] mené par le CHOQ afin de positionner la Wallonie picarde comme territoire pilote lors de la mise en œuvre de cette ambition reprise dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024.

### PARCS NATURELS

Notre assistance administrative et/ou financière aux deux Parcs naturels s'est poursuivie en 2020 :

- Parc naturel des Plaines de l'Escaut: Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes, Tournai ;
- Parc naturel du Pays des Collines: Ath, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus.

En tant que pouvoir organisateur des parcs, IDETA fait également partie du Comité de pilotage de la Charte paysagère au sein du PNPE depuis 2018. IDETA accompagne également le PNPC dans la réalisation de sa Charte paysagère.

### CONTRATS DE RIVIÈRE

IDETA participe aux assemblées générales et aux plans d'actions des Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys au titre de pouvoir local. Dès que les missions le permettent, des coopérations sont suggérées, notamment au travers du Parc Bleu de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ou les projets d'aménagement du territoire.

### WALLONIE PICARDE ÉNERGIE POSITIVE

En tant que coordinateur supracommunal de la Convention des Maires pour l'énergie et le climat, nous avons poursuivi nos actions visant le développement d'initiatives contribuant à faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

En 2020 les travaux ont consisté en :

- La transmission des outils de la Région wallonne ;
- L'accompagnement des communes dans la définition et la mise en œuvre de leur PAEDC ;
- Le pilotage de la réunion trimestrielle du GT Wallonie picarde Energie positive ;
- Le soutien dans la réalisation du dossier de candidature pour l'appel à projets Pollec 2020.

L'appel à projet régional, Pollec 2020, permettra de soutenir les communes dans le recrutement de nouveaux coordinateurs communaux et la réalisation de projets d'investissements. La candidature d'IDETA, remise en collaboration avec Ipalle pour

une meilleure complémentarité des expertises, a également été acceptée. Une démarche territoriale, encadrée par un coordinateur supracommunal, présente plusieurs avantages :

- Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les communes ;
- Offrir aux communes des outils méthodologiques et un appui dans la démarche « Energie Climat » - plus particulièrement pour les « petites » communes, en rassemblant les informations pertinentes et en proposant des rencontres collectives et individuelles ;
- Travailler ensemble dans une démarche durable et progressive ;
- Affirmer - au départ d'actions « communes » - une dynamique de territoire via WALLONIE PICARDE ENERGIE POSITIVE ;
- Inscire ces actions communes dans les PAEDC élaborés au niveau communal

### ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Comme le précise le plan « Circular Wallonia » du Ministre wallon de l'Economie, « *l'aspect territorial est un maillon essentiel pour déployer les solutions promues par l'économie circulaire et offrir des opportunités de création de valeur tout en valorisant les potentialités et ressources locales. En effet, en agissant de manière intégrée, l'aménagement des territoires peut contribuer à limiter les approches en silo. Cela peut permettre que toutes les ressources du territoire soient mobilisées.* »

C'est dans cette logique que 5 acteurs structurants de Wallonie picarde - le Centre Terre et Pierre [CTP], les intercommunales IDETA, IEG, IPALLE et l'Agence de Stimulation économique Entreprendre. wapi - ont formé en 2020 un groupe de travail dédié à l'économie circulaire. IDETA en assure la coordination.

De même, par la signature en 2020 de la convention Grean Deal Achats Circulaires, IDETA s'engage à mener des pratiques circulaires exemplaires dans ses propres projets.

### MOBILITÉ

Consciente des enjeux de mobilité, IDETA a intégré de longue date à ses projets une réflexion systématique sur les questions y afférent. Son engagement se concrétise en 2020 par la conduite d'un audit interne de mobilité et l'examen des premières étapes visant l'élaboration d'une étude de mobilité. Cette dernière couvrira l'ensemble de la Wallonie picarde et répondra aux questions d'accessibilité des PAE et des points d'intérêts majeurs de ce territoire à tendance rurale.

### BOUCLE DU HAINAUT

Sept communes de Wallonie picarde sont directement concernées par le projet d'Elia dit « Boucle du Hainaut » établissant une liaison

HT entre Avelgem et Courcelles. Dans le contexte d'opposition suscité par ce projet, ces communes mais aussi celles impactées sur le territoire d'IDEA, ont souhaité en décembre 2020 se fédérer au sein d'une Commission des Bourgmestres. L'objectif de cette Commission, avec le soutien des agences de développement territorial mentionnées en appui logistique, est d'adopter une position commune et solidaire sur l'ensemble du territoire.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En 2020, faisant suite à l'appel à candidats lancé par Madame la Ministre wallonne de l'Environnement, IDETA s'est inscrite dans le cadre d'un monitoring de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). La crise de la Covid 19 a confirmé l'importance à faire preuve de résilience en questionnant nos modèles d'activité. Les objectifs de développement durable constituent un agenda mondial pour une société plus durable et offrent un cadre commun pour aider tous les acteurs à agir.

IDETA fait partie des 30 organisations ayant convaincu le jury. Les séances d'accompagnement débiteront en 2021.

### RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Afin de renforcer son lien avec ses communes affiliées, IDETA a poursuivi le cycle de réunions récurrentes avec les Bourgmestres des communes associées, ainsi qu'avec leurs Directeurs généraux et financiers. La crise sanitaire a néanmoins fortement impacté le planning de réunions.

## 2. EUROMÉTROPOLE LILLE – KORTRIJK - TOURNAI

Partenaire active de l'Eurométropole, IDETA a contribué à la poursuite des travaux du Parc Bleu de l'Eurométropole : participation à la coordination transversale du projet, partenariat dans le projet de coopération transfrontalière utilisant le design pour la création de nouveaux produits, Tripod II pour le développement d'une identité visuelle autour du Carré Bleu, étude d'une liaison cyclable à destination des travailleurs entre Lille et Tournai.

IDETA a également contribué aux travaux du groupe de travail dédié à la concertation des itinéraires poids lourds contournant la métropole lilloise avec un impact sur le trafic côté wallon, sans oublier son implication dans le Forum citoyen de l'Eurométropole ou le projet d'Espace Citoyen de l'Europe [ECE].

Dans le cadre de sa présence sur le territoire Eurométropolitain, IDETA a également été sollicitée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille [ADUL] afin de compléter l'analyse de la dynamique économique de la Métropole Européenne de Lille et de ses interrelations avec les territoires avoisinants, dont la Wallonie picarde, porte d'entrée sur la Wallonie.

## 3. WALLONIE

### WALLONIE DEVELOPPEMENT

Au même titre que les autres agences de développement territoriales wallonnes, IDETA prend part aux travaux menés par Wallonie Développement, la structure qui les fédère. 2020 a notamment donné lieu à l'élaboration d'une position commune et de pistes de réflexion sur le projet d'élaboration d'un plan d'action wallon en économie circulaire initié par le Ministre de l'Economie, mais aussi la généralisation du projet de Communauté d'Energie Renouvelable (CER) pour les PAE (projet ZELDA). Grâce à ce projet, les ADT ont établi une méthodologie crédible afin de confirmer la faisabilité et l'intérêt des CER au sein des PAE wallons.

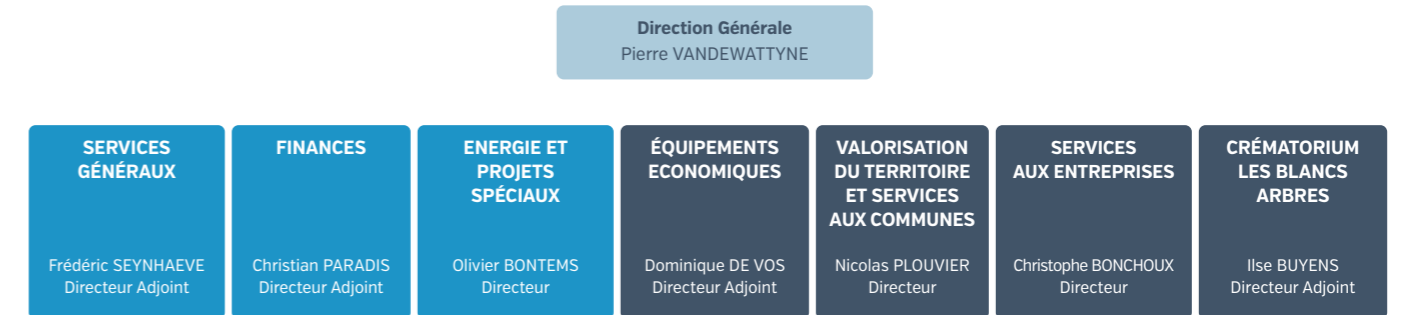
### POLICY LAB

La Direction générale d'IDETA a été invitée à prendre part à la réflexion commandée par la Région wallonne et coordonnée par l'Institut Destrée sous le nom de « Policy Lab » au sein de la Plateforme d'Intelligence territoriale, lieu de dialogue et de travail commun entre les niveaux régionaux et territoriaux en matière de développement territorial. Cette mission spécifique vise à construire et mettre en œuvre une stratégie territoriale ambitieuse assurant la cohérence globale du développement wallon sous tous ses aspects.



# 8

## SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION

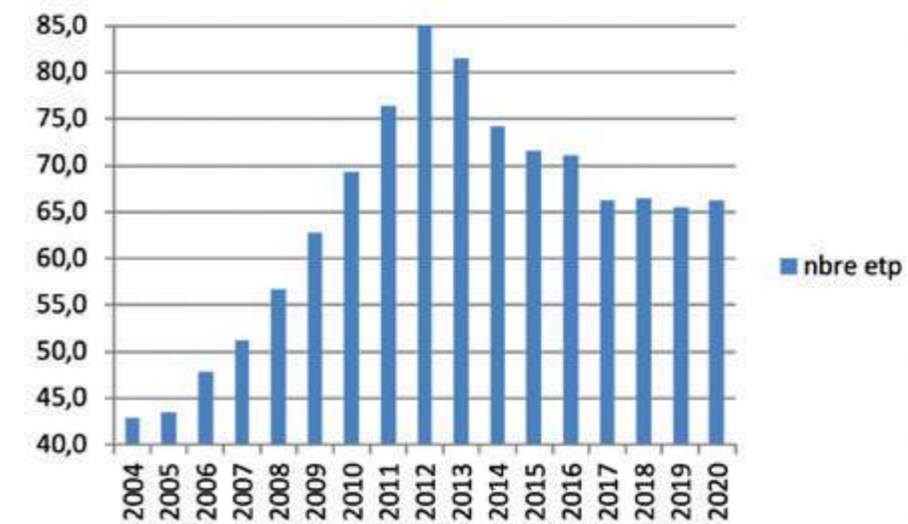


### 1. BILAN SOCIAL

#### GLOBAL

À la clôture de l'exercice, IDETA occupe 68 travailleurs dont 4 travailleurs en contrat temporaire (CDD uniquement) et 64 travailleurs en CDI. Au cours de l'exercice, nous comptabilisons 66,2 ETP ce qui équivaut en terme d'heures effectivement prestées à 103.903 heures tout au long de l'année.

	Plan stratégique	ETP moyen 2020
ETP Théoriques	70	66,20
ETP réels <sup>2</sup>		64,88
ETP disponibles <sup>3</sup>		64,00



2-Les ETP réels tiennent compte des congés thématiques (ex : congé parental, interruption de carrière).

3-Les ETP disponibles tiennent compte des absences de plus d'1 mois et des congés de maternité.

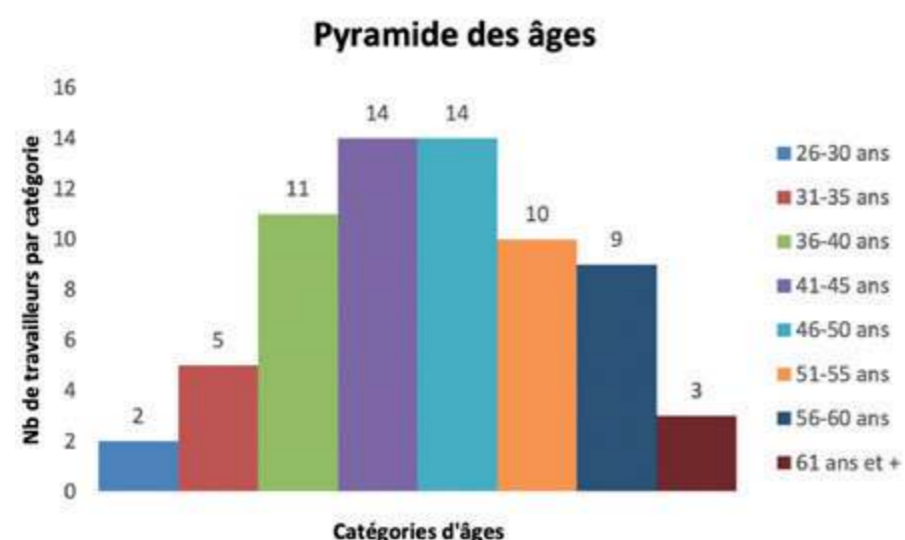


Au cours de l'exercice, la répartition de l'effectif (ETP) au niveau du temps de travail et du sexe est la suivante:

	Hommes	Femmes
Temps plein	26,5 ETP	24,7 ETP
Temps partiel	3,3 ETP	16,7 ETP
<b>Total</b>	<b>29,3 ETP</b>	<b>36,9 ETP</b>

Parmi les temps partiels, nous comptons 9 congés thématiques ou interruption de carrière sur base d'un temps plein contractuel et 10 travailleurs dont le contrat est à temps partiel. Nous remarquons que le temps partiel contractuel devient de plus en plus une demande du travailleur pour obtenir un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle.

A la clôture de l'exercice, voici la répartition des âges des 68 travailleurs au sein de l'intercommunale:



Les catégories d'âge les plus importantes sont celles des 41-45 et 46-50 ans (28 travailleurs).

### JOBISTES

Durant le 1er trimestre, deux étudiants ont effectué 67h à la cafétéria du crématorium avant la fermeture de celle-ci. Ensuite, compte tenu de la pandémie de Covid 19, les contrats étudiants ont été limités à l'usage des centres d'entreprises et uniquement pour des tâches essentielles au suivi de l'activité durant les vacances scolaires (221 h - 4 jobistes).

### INTÉRIM

Le crématorium a eu beaucoup moins recours à l'intérim en 2020 compte tenu de la fermeture de la cafétéria une grande partie de l'année. Le nombre total d'heures est de 281,50 pour 1.444 heures en 2019. Pour rappel, le recours à l'intérim est effectué uniquement dans le cadre d'un surcroît de travail.

## 2.CHARGE NETTE DE RÉMUNÉRATION

Eu égard aux différentes formules de couverture des charges salariales (aides à l'emploi, programmes subventionnés,...), la charge nette de rémunération et les taux de couverture par secteur se présentent comme suit:

Secteur	Charge brute	Récupération	Charge nette	Taux de couverture
Développement <sup>4</sup>	2.776.607€	863.075€	1.916.532€	31%
Etudes <sup>5</sup>	592.210€	172.347€	419.863€	29%
Participations	295.047€	24.864€	270.183€	8%
Frais généraux	1.865.268€	55.740€	1.809.528€	3%
Crématorium	577.402€	12.967€	564.434€	2%
	<b>6.106.534</b>	<b>1.128.994</b>	<b>4.977.540</b>	<b>18%</b>

Comme en 2019, le taux de couverture est de 18%.

Les aides à l'emploi dont IDETA a pu bénéficier, au cours de l'exercice 2020, se présentent comme suit:

Type d'aide	Nombre d'ETP concernés	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	3	56.848,36€	37.371,69€
ACTIVA	1		2.000€
AVIQ	1,3	8.100,43€	

Les aides à l'emploi sont relatives aux APE (pour une valeur totale de 19 points sur 3 ETP), à l'ACTIVA en réduction de charges ONSS uniquement et enfin à l'AVIQ. Pour cette dernière aide à l'emploi, nous bénéficions de différentes primes dont la prime à l'intégration, la prime au tutorat ainsi que la prime à la compensation. En complément aux aides à l'emploi classiques, nous avons développé un partenariat avec le CPAS de Tournai visant à l'insertion socio-professionnelle d'un demandeur d'emploi. Par le biais d'une convention «Article 60», une assistante administrative à temps plein est mise à disposition du centre d'entreprises TechniCité depuis décembre 2019. En 2020, la mise à disposition a représenté un coût de 5.000€<sup>6</sup>.

## 3. AFFECTATION DES RESSOURCES

DIRECTION	ETP 2019	ETP 2020
Services généraux	17,8	18,50
Services aux Entreprises	18,4	17,10
Valorisation du Territoire et Services aux communes	5,6	6,80
Equipements Economiques	9,2	6,90
Energie et Projets Spéciaux	6,6	8,00
Crématorium	7,9	8,90
	<b>65,5</b>	<b>66,20</b>

4-secteur subventionné sur la partie économique

5-secteur subventionné sur la partie tourisme, économique. partie aménagement non couverte

6-Coût mensuel du travailleur Article 60: 500€

Les chiffres tiennent compte des affectations comptables mais ne comprennent pas les ressources mises à disposition des filiales Maison du tourisme de Wallonie picarde et Entreprendre.wapi qui sont des entités différentes avec des numéros d'entreprise, commissions paritaires et organes de gestion différents.

## 4. RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

Cet exercice est inhabituel au niveau des flux d'entrée-sorties des travailleurs car il a subi les conséquences de la crise de la Covid 19. Au niveau des entrées, nous avons poursuivi nos objectifs d'engagement pour équilibrer au mieux l'effectif aux besoins tout au long de l'année. Au cours de l'exercice, 87 entrées temps plein et 6 entrées en temps partiel ont été enregistrées contre 10 sorties temps plein et 6 sorties temps partiel.

Hormis les 6 jobistes, la DEPS a accueilli 2 nouveaux collègues (1,8 ETP) et une mutation interne s'est également opérée pour compléter l'équipe. Les sorties sont essentiellement liées à la fin des jobs étudiant et à des fin de CDD.

## 5. FORMATION CONTINUE

	Femmes	Hommes
Nombre	32	15
Heures utilisées	546,37	294,50
Masse salariale	17.825,00 €	11.329,88 €
Coût formations	11.644,27 €	5.171,22 €
Coût total	<b>29.469,27 €</b>	<b>16.501,10 €</b>

Les chiffres reprennent habituellement les formations à caractère formel et les formations à caractère moins formel. Cette année, le nombre de formations suivies est nettement inférieur même si plusieurs collègues ont pu poursuivre leur formation continue via des webinaires.

Les formations en néerlandais au crématorium se sont poursuivies début 2020. Les travailleurs ont reçu une attestation de participation confirmant l'acquisition de certaines bases. La Croix Rouge a poursuivi ses recyclages et formation de base secouriste en adaptant ses contenus et exercices aux mesures de sécurité-hygiène obligatoires pendant la période de pandémie.

7- Ces chiffres incluent les contrats étudiant du crématorium et ceux de la période juillet-août.

# 9

## IDETA - INSTANCES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** LEFEBVRE Bruno

**Vice-Président:** PALERMO Vincent

**Administrateurs:** BALCAEN Ronny, BAUWENS Bernard, BOITE Armand, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BROTCORNE Christian, CASTERMAN Michel, DECALUWE Xavier, DE HANDSCHUTTER Pascal, DELANNOIS Paul-Olivier, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, ENGLEBIN Thomas, FERON Laurence, LIENARD Laetitia, PARY-MILLE Florine, RICHIR Daniel, VANDERSTICHELEN Marc, VANDERSTRAETEN Roger

**Invités permanents:** BINGOL Cengiz, DEBRUYN Raphaël, LUYTEN Philippe, VERDONCK Christian

### BUREAU EXÉCUTIF

LEFEBVRE Bruno – Président, PALERMO Vincent – Vice-Président, BROTCORNE Christian, FERON Laurence, VANDERSTRAETEN Roger

### COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

DE HANDSCHUTTER Pascal – Président, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, LIÉNARD Laetitia, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

### COMITÉ D'AUDIT

DE HANDSCHUTTER Pascal – Président, DE MECHELEER Line, LIÉNARD Laetitia, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

### COMITÉ DE GESTION ÉNERGIES & PARTICIPATIONS

LEFEBVRE Bruno – Président, PALERMO Vincent – Vice-Président, BALCAEN Ronny, BROTCORNE Christian, FERON Laurence, VANDERSTRAETEN Roger

### COMITÉ DE GESTION DU SECTEUR CRÉMATORIUM

VANDERSTRAETEN Roger – Président, DEVOS Michel, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, RICHIR Daniel, BROTCORNE Christian

MASUY Hans – Invité permanent représentant Westlede

### COMITÉ DE DIRECTION

VANDEWATTYNE Pierre, Directeur Général

BONCHOUX Christophe, Directeur, Services aux Entreprises

BONTEMS Olivier, Directeur, Énergie et Projets Spéciaux

PLOUVIER Nicolas, Directeur, Développement Territorial et Services aux Communes

BUYENS Ilse, Directrice adjointe, Crématorium Les Blancs Arbres

DE VOS Dominique, Directrice adjointe, Équipements Economiques

PARADIS Christian, Directeur, Finances et Comptabilité

SEYNHAEVE Frédéric, Directeur adjoint, Services Généraux



### MODALITÉS DES DROITS DE CONSULTATION ET DE VISITE DES CONSEILLERS COMMUNAUX DES COMMUNES ASSOCIÉES

- [Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées].
- Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004:
- "Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.
- Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.
- Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux.

### CONSULTATION DE DOCUMENTS

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur

demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande:

1. concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
2. est formulée de façon manifestement trop vague;
3. concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
4. est manifestement abusive ou répétée;
5. peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte:

1. à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
2. à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
3. au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document

administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexacts ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1<sup>er</sup>. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'État, coordonnées par Arrêté Royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'État est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une oeuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'oeuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 0,50 à 2,50 € ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001:

- Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur.
- Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum: 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 0,50 euro par copie supplémentaire.

- Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté: 2€ + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 1,50 euro par copie supplémentaire.
- Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté: sur devis.
- Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur: sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop-perçu.

## VISITES

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande:

1. est formulée de façon manifestement trop vague;
2. peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
3. peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.

## LEXIQUE

<b>ADEPS</b>	Administration de l'Éducation physique, du Sport et de la Vie en Plein Air
<b>ADT</b>	Agence de Développement Territorial
<b>AMO</b>	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
<b>BT</b>	Basse Tension
<b>CDWP</b>	Conseil de Développement Wallonie picarde
<b>CER</b>	Communauté d'Énergie Renouvelable
<b>CHWaPi</b>	Centre Hospitalier de Wallonie picarde
<b>CNG/LNG</b>	Compressed Natural Gas/Liquified Natural Gas
<b>CoM</b>	Convention des Maires
<b>DDTSC</b>	Direction Développement Territorial et Services aux Communes
<b>DEE</b>	Direction Équipements Économiques
<b>DEPS</b>	Direction Énergie et Projets Spéciaux
<b>DPR</b>	Déclaration Politique Régionale
<b>DSE</b>	Direction Services aux Entreprises
<b>DSG</b>	Direction Services Généraux
<b>EC</b>	Économie Circulaire
<b>ELKT</b>	Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
<b>ETP</b>	Équivalent Temps Plein
<b>EW</b>	Entreprendre.Wapi
<b>FabLab</b>	Fabuleux Laboratoire
<b>FEADER</b>	Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural
<b>FEDER</b>	Fonds Européen de Développement Régional
<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>GIEC</b>	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat
<b>H<sub>2</sub></b>	Hydrogène
<b>HNDR</b>	Hôpital Notre-Dame à la Rose
<b>HT</b>	Haute tension
<b>IDELUX</b>	Intercommunale de Développement de la province du Luxembourg
<b>IEG</b>	Intercommunale d'Etude et de Gestion (Mouscron et Comines-Warneton)
<b>IFHO</b>	Intercommunale de Financement du Hainaut Occidental
<b>INTERREG</b>	Programme européen de coopération interrégionale et transfrontalière
<b>IPFH</b>	Intercommunale Pure de Financement du Hainaut
<b>K€</b>	Millier(s) d'euros
<b>M€</b>	Million(s) d'euros
<b>MT</b>	Moyenne Tension
<b>MW</b>	Méga Watt
<b>ORES</b>	Opération de Réseaux de Distribution d'électricité et de gaz naturel de Wallonie
<b>P2T</b>	Power To Gas
<b>PAE</b>	Parc d'Activité Économique
<b>PAED</b>	Plan d'Action Énergie Durable
<b>PAEDC</b>	Plan d'Action Énergie Durable et Climat
<b>PCDR</b>	Plan Communal de Développement Rural
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMR</b>	Personne à Mobilité Réduite
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>PST</b>	Plan Stratégique Transversal
<b>RAVeL</b>	Réseau Autonome des Voies Lentes [destinées aux piétons, cyclistes et cavaliers]
<b>SAMWP</b>	Schéma d'Accessibilité et de Mobilité de Wallonie picarde
<b>SDT</b>	Schéma de Développement du Territoire
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture





Votre ambition,  
notre défi

**Agence de Développement  
Territorial IDETA**

Quai Saint-Brice, 35  
7500 Tournai - Belgique

T | 00 32 69 23 47 01

E | [info@ideta.be](mailto:info@ideta.be)

[www.IDETA.be](http://www.IDETA.be)